

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2128 - VENDREDI 3 OCTOBRE 2014

Revendication sociale

Les ex-travailleurs de l'ex-ATC menacent de descendre dans la rue

Dans une déclaration rendue publique jeudi, les ex-travailleurs de l'ancienne Agence transcongolaise de la communication (ATC) ont annoncé leur intention de descendre dans la rue le 15 octobre au cas où aucune solution définitive n'est trouvée à leurs revendications. Ces

ex-travailleurs auxquels s'est joint le comité des retraités chargé du suivi des arriérés de salaires ont formulé une série de recommandations à l'endroit des pouvoirs publics. Ils exigent notamment l'apurement total de leurs arriérés cumulés de 1994 à 2010. [Page 6](#)



Les ex agents de l'ATC lors de l'assemblée générale

ÉLECTIONS LOCALES

Les observateurs africains relèvent un faible taux de participation



Selon la Mission d'observation internationale de l'Institut panafricain d'assistance électorale, le taux de participation aux élections locales du 28 septembre varie entre 30 et 35% dans les grandes villes et avoisine le 60% dans les localités de l'intérieur du pays où la mission avait placé ses observateurs.

Au titre des points positifs retenus par ces observateurs pendant ce scrutin : la promptitude des organes, chargés des élections, à remédier aux difficultés qui se présentaient, notamment celles liées à la disponibilité du matériel électoral. [Page 2](#)

ÉDITORIAL
Mémoire

[Page 2](#)

COMMERCE TRANSFRONTALIER

D'importantes quantités de marchandises saisies au beach de Brazzaville

Des unités de la police brazzavilloise ont procédé hier à la saisie de plusieurs colis contenant des marchandises que de tierces personnes auraient importées frauduleusement de la République démocratique du Congo (RDC). Le trafic transfrontalier a été suspendu entre Brazzaville et Kinshasa depuis le 4 avril. Les experts des deux pays étudieront les modalités de sa reprise et annonceront les conclusions de leurs concertations le moment venu. [Page 2](#)

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Microsoft sollicite un partenariat avec les médias congolais

En mission de travail en République du Congo, la directrice exécutive de la zone Afrique-Océan indien et Nouvelle Calédonie de Microsoft, Yvonne Bettkober, a exprimé la volonté de son entreprise de nouer un partenariat avec les médias en vue d'améliorer la qualité des services du ministère de la Communication et la productivité des médias congolais. « *Le journalisme*

exige une formation de façon permanente. Il est essentiel de renforcer les connaissances des professionnels aux nouvelles technologies pour les aider à continuer de jouer leur rôle d'éducation et d'information de la population congolaise », a-t-elle déclaré au sortir d'une audience avec le ministre Bienvenu Okiemi. [Page 6](#)

DÉVELOPPEMENT

Les Nations unies incitent l'Afrique à renforcer l'intégration régionale

La réunion de haut niveau des Communautés économiques régionales d'Afrique, tenue le 1er octobre à New York, a été l'occasion pour le vice-secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Jan Eliasson, d'appeler les dirigeants africains à prendre à bras le corps les défis qui se posent au continent. « *Les transformations envisagées par l'Agenda 2063 doivent être forgées par une intégration régionale plus forte. Cela requiert un renforcement de la compétitivité des économies africaines, soutenues par davantage d'investissements dans le développement humain, la science, la technologie et les infrastructures* », a-t-il notamment soutenu. [Page 9](#)

ÉDITORIAL

Mémoire

Que les choses soient claires : dans les décennies à venir, un grand travail de mémoire va certainement nous permettre de réécrire, au moins en partie, l'Histoire de notre continent. Et ce travail, qui aurait été mené depuis longtemps, s'il n'avait été entravé plus ou moins volontairement par les anciennes puissances coloniales, dira enfin la vérité sur ce qui s'est passé dans les cinq derniers siècles. Avec, sans doute, cette conclusion terrible que les difficultés présentes des pays émergents en Afrique découlent directement de la mise en coupe réglée dont leurs peuples furent victimes.

Mais attention, si l'on veut que cet indispensable travail se fasse de façon objective, il doit être mené par les descendants actuels des générations qui furent sacrifiées, chez nous comme ailleurs, sur l'autel du pouvoir et du profit. Pour dire les choses clairement, c'est à nous Africains et à personne d'autre, qu'il incombe aujourd'hui d'écrire la véritable histoire de la traite négrière, du servage qui en découlait, de la colonisation et de la décolonisation, du rôle que jouèrent à deux reprises nos peuples dans la lutte pour la libération de l'Europe etc.

Entendons-nous bien cependant afin d'éviter toute ambiguïté : le problème que nous soulevons ici n'est pas celui de la repentance mais celui de la mémoire, c'est-à-dire de la réécriture minutieuse de l'Histoire qui permettra enfin de connaître la vérité. Laisser faire ce travail par les héritiers de ceux qui mirent l'Afrique en coupe réglée n'aurait aucun sens et ne ferait que creuser encore un peu plus le fossé qui nous sépare alors même que les barrières divisant les peuples tendent à s'effacer. Mais les amener à prendre conscience de ce qu'ils nous doivent est essentiel, ne serait-ce que pour leur ouvrir enfin les yeux sur le passé.

Quand le Congo, notre pays, décide de rechercher ce qui s'est réellement passé à Loango pendant des siècles et d'élever dans ce but un mémorial à la mesure de la tragédie qui décima cette partie du monde, il est indiscutablement sur la bonne voie. Mais il ne doit pas céder à la tentation facile de faire réécrire, par d'autres, cette page de son Histoire. Tout comme il entreprit de le faire en élevant au cœur de Brazzaville le Mémorial où repose Pierre Savorgnan de Brazza, il doit confier aux Congolais et à leurs frères africains le soin de mener à bien ce travail. Toute autre façon de procéder constituerait une grave et terrible erreur.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

Les observateurs africains évoquent un taux de participation entre 30% et 60%

Ces chiffres ont été annoncés par la mission d'observation internationale de l'institut panafricain d'assistance électorale (IPAE) le 2 octobre à Brazzaville.

Ce taux de participation a été relevé dans les grandes villes du Congo. Par contre, ont indiqué les observateurs de l'IPAE, à l'intérieur du pays, le taux de participation avoisinait 60% dans les localités où la mission avait placé ses observateurs. Plusieurs insuffisances ont été notées. Entre autres : l'ouverture tardive des bureaux de vote due au déploiement tardif du matériel électoral, au retard des membres des bureaux de vote, des représentants des partis politiques ou des candidats indépendants ; la pléthore des bulletins de vote rendant fastidieux le vote des électeurs ; l'incompréhension dans la gestion de certains bureaux de vote entre les membres de bureaux et les représentants des partis ou des candidats indépendants ainsi que l'insuffisance des bulletins de vote de certaines listes de partis ou de candidats indépendants.

Les points positifs...

La mission a retenu la promptitude de réactions des organes en charge des élections pour remédier aux difficultés constatées. Notamment la question du matériel électoral non disponible ou en nombre insuffisant ; le professionnalisme des forces de sécurité dans la sécurisation du scrutin et la présence effective des représentants des partis ou des candidats indépendants dans les bureaux de vote. La mission a noté également l'amélioration du cadre juridique régissant les élections au Congo. elle a signifié le déroulement, sans incident majeur, de la campagne électorale sur l'ensemble du territoire national.

Les observateurs africains ont recommandé aux autorités électorales congolaises de réfléchir sur l'instauration du bulletin unique qui limiterait considérablement les coûts et les problèmes de distribution. Une planification coordonnée des activités préparatoires a été souhaitée afin d'éviter le retard dans la mise en œuvre de chaque volet du processus électoral, de redoubler les activités de renforcement des capacités des agents électoraux en vue de relever leur

niveau dans la conduite et la bonne tenue des bureaux de vote ; de multiplier les canaux de sensibilisation pour les populations en vue d'une participation de celles-ci aux consultations tout en maximisant les moyens financiers nécessaires ; de distribuer à temps les cartes d'électeur et d'encourager la poursuite des concertations politiques inclusives pour renforcer le tissu politique et démocratique engagé.

En conclusion, la mission a noté les faits ci-après : l'expression libre de la volonté du peuple congolais ; le sens civique des électeurs qui se traduit par son calme, sa discipline et l'ordre qui a caractérisé le déroulement du scrutin. La mission a lancé un appel à toute la classe politique ainsi qu'aux candidats indépendants de recourir à l'institution chargée du contentieux électoral, en cas de contestation. Elle a encouragé, par ailleurs, tous les acteurs de la vie politique congolaise à privilégier le dialogue en vue de consolider les vertus de démocratie, de paix et de stabilité.

Roger Ngombé

COMMERCE TRANSFRONTALIER

Des marchandises venues de la RDC saisies à Brazzaville

Il s'agit de plusieurs colis contenant des marchandises que de tierces personnes auraient importées frauduleusement de la République démocratique du Congo (RDC). La saisie a été effectuée par la police de Brazzaville, le jeudi 2 octobre.

Les policiers sont descendus au Beach et ont mené l'opération, jeudi après-midi. Ils ont débarqué les marchandises d'un bateau du Chantier naval et transports fluviaux (CNTF) à l'insu de la Brigade de surveillance et de contrôle des douanes. Des responsables de cette brigade douanière ont dénoncé le fait que la police est arrivée sur les lieux sans ordre de mission. Les marchandises saisies ont été embarquées dans des véhicules 4x4 de la police. Pour quelle direction ? Rien n'a été révélé à la presse. S'exprimant sous couvert d'anonymat, quelques éléments de la police des frontiè-

res ont expliqué que lesdits colis ont été « frauduleusement » importés de Kinshasa. Sur les lieux, des commerçantes venues attendre ces marchandises étaient en pleurs. Il faut dire que depuis le mois d'avril, le trafic transfrontalier a été suspendu entre Brazzaville et Kinshasa alors que les deux capitales sont les plus rapprochées au monde. Une situation causée par l'opération « Mbataya Bakolo » que la police brazzavilloise a initiée dans le seul but d'expulser du Congo tous les étrangers (sans distinction de nationalité) en situation irrégulière. Le froid entre les deux pays a

motivé la rencontre entre les présidents Denis Sassou N'Guesso et Joseph Kabila, le 19 septembre dernier à Kinshasa. Les deux chefs d'État ont instruit les experts de leurs pays d'étudier les modalités pratiques de la reprise des échanges commerciaux. Réunis juste après, ces experts devraient mettre en place une commission qui, a priori, doit travailler à la suspension du visa désormais obligatoire pour la traversée du fleuve Congo qui sépare les deux pays. Les décisions finales sont attendues dans les tout prochains jours.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou

(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moum-

belé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Trois nouveaux évaluateurs pour le Congo

Ceux-ci s'ajoutent au premier qui existait déjà connu par le Gabac. Les trois nouveaux ont suivi une formation initiée depuis juin dernier par le secrétariat permanent du Gabac (groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale).

Au total, ils 12 candidats déclarés évaluateurs au niveau de l'Afrique centrale sur les 16 candidats retenus lors de l'épreuve finale qui s'est déroulée à l'issue de l'atelier de pré-évaluation du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. L'atelier s'est déroulé du 22 au 26 Septembre. Le Cameroun, le Gabon et le Congo ont présenté des candidats à l'exception du Tchad dont les candidats n'ont pas pu faire le déplacement. De très bons résultats pour le Congo dont un candidat a été déclaré major de la promotion. Ceci, malgré le fait que l'Anif du Congo n'a véritablement pas bien fonctionné depuis l'installation de son directeur général.

Le Congo possède désormais quatre évaluateurs alors qu'il n'en avait qu'un seul reconnu par le Gabac. Ces évaluateurs devront aller évaluer dans d'autres pays et lorsqu'il s'agira du Congo, ceux-ci sont mis en position de réserve. Cet événement était couplé à une série d'activités qui se sont étalées sur cinq jours dont la sensibilisation à l'évaluation du dispositif anti-blanchiment en République du Congo.

Le mécanisme de fonctionnement a été expliqué aux acteurs étatiques et privés congolais. Ensuite, s'est déroulé le suivi

évaluation du Cameroun et du Gabon dans le cadre des recommandations faites aux États.

Les exposés du Cameroun et du Gabon ont concerné leurs avancées suite aux reproches qui leur ont été faits. Il a été constaté que les améliorations ne sont pas effectives dans les deux pays au point qu'une autre programmation a été décidée. Quant au Tchad, dont les autorités ont reçu le rapport des évaluateurs, il s'agissait de savoir si le pays est en accord avec les points de divergence. Il faut signaler la plénière des agences nationales d'investigation financières (Anifs), à l'exception de celle de la Guinée Équatoriale. « Nous avons indiqué avoir organisé beaucoup de réunions pour sensibiliser les assujettis au vu de cette évaluation en cours. Nous avons créé un site, conçu les déclarations de soupçon que les assujettis peuvent remplir », a déclaré le directeur général de l'Anif Congo. Cependant, il est reproché au Congo le retard dans la nomination des trois autres membres qui devront se joindre au directeur général : un chargé des enquêtes, un commissaire de police, un magistrat chargé de relations avec les autorités judiciaires et un inspecteur des douanes, chargé des opérations.

« Ces trois adjoints sont nommés par décret du président de la République. Dans ce domaine il faut compléter l'équipe le plus rapidement. Nous avons rassuré que ce n'est pas de mauvaise foi si ce n'était pas fait jusqu'ici mais cela ne saurait tarder. D'ici à décembre tout devrait rentrer dans l'ordre », a rassuré André Kanga.

Nancy France Loutoumba

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Vers une mise en place des structures administratives efficaces

Un cycle de formation qui comprend un stage de gestion comptable et financière (GCF) et un stage de gestion des ressources humaines (GRH) s'est ouvert le 1^{er} octobre à Brazzaville.

Destiné aux sous-officiers des Forces armées congolaises (FAC) et à la gendarmerie nationale, l'enjeu même de ces stages est de contribuer à améliorer la gouvernance administrative en milieu militaire, et d'abord au niveau des corps de troupe, maillons essentiels dans l'articulation des chaînes organique et opérationnel des forces armées.

Les objectifs spécifiques de ce cycle de formation, qui durera six semaines, sont de permettre aux stagiaires de mieux appréhender l'organisation générale et administrative de la défense nationale ; préparer les stagiaires à la mise en œuvre de nouvelles procédures adoptées récemment en matière de solde, du budget et de la comptabilité (deniers, matières et denrées) d'une part, en matière de gestion des effectifs d'autre part ; donner aux stagiaires les outils et aptitudes pour mieux tenir les emplois de la fonction administrative et financière au sein d'un corps de troupe, maillon fondamental de l'administration militaire. « La session qui s'ouvre solennellement ce jour, la cinquième du genre



Les participants

depuis le lancement en 2006 du projet « gestion administrative et financière », conduit le partenariat avec la coopération française, vient écrire une nouvelle page de cette histoire déjà riche et auréolée de succès indéniables », a précisé le directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, le commissaire général de brigade Ambroise Mopendza. « En effet, ce projet qui a déjà fait un bon bout de chemin, s'évalue d'abord par l'important travail entrepris d'actualisation de la réglementation administrative, ayant sous-tendu sa mise en pratique à travers l'expérimentation dite « de la fonction administrative et financière des corps de troupe », courageusement et méthodiquement menée, et qui a été validée, au terme de sa deuxième série, par le commandement », a-t-il poursuivi. Les travaux de ces

stages ont été consentis pour, a minima, contribuer à la formation de base dans les domaines essentiels de la correspondance administrative et de la pratique de la bureautique qui viendront en complément de la formation purement technique du corps de métier axé selon le stage sur la gestion comptable et financière ou celle des ressources humaines centrée particulièrement sur la gestion des effectifs et la chancellerie.

Signalons que ce cycle de formation est conduit en partenariat avec la coopération française. Pour chacun des deux stages, chaque module de formation fait l'objet d'une évaluation finale et de contrôles quotidiens d'assimilation des connaissances notés sur 20. Une attestation de stage sera attribuée aux stagiaires ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Guillaume Ondzé

JEUNESSE

Les USA et le Venezuela envisagent d'échanger leur expérience avec le Congo

La question a dominé les entretiens que le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a eus le 1^{er} octobre avec Stéphanie Sullivan et Norma Borges, respectivement ambassadeur des États-Unis d'Amérique et ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République bolivarienne du Venezuela au Congo

Première à être reçue, Stéphanie Sullivan qui était accompagnée du sous-secrétaire d'État adjoint aux affaires africaines, David Gilmar, a évoqué avec le ministre congolais le sujet de développement de la jeunesse, un sujet très important pour le président américain Barack Obama. « Nous avons un grand programme en faveur des jeunes leaders africains que nous avons commencé il y a quatre ans. Cette année nous avons annoncé un autre plus grand qui nous a permis de recevoir 500 jeunes leaders africains à Washington, parmi lesquels des Congolais. Nous allons augmenter le nombre de participants à l'avenir avec 1000 jeunes par an, c'est une priorité très importante pour nous », a expliqué David Gilmar à la presse. Il a aussi parlé du programme Yali : Yang africain leaders initiative (Initiative des jeunes leaders africains) qui permet



Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec Norma Borges ; crédit photo Adiac

aux participants d'aller en Amérique pendant six semaines avec la possibilité de participer aux stages aux États-Unis et en Afrique. « C'est une collaboration entre les universités américaines, le gouvernement et le secteur privé. Pour nous, ce qui est important c'est soutenir les efforts des

jeunes parce que nous pensons qu'il y a beaucoup de talents, beaucoup d'énergies entre les jeunes en Afrique. Les jeunes ont des solutions aux problèmes du continent. Ce qui est important c'est de les écouter », a conclu le sous-secrétaire d'État adjoint aux affaires africaines, rappelant qu'il faut parler anglais et être une personne

ayant déjà démontré sa capacité de leadership.

Avec la diplomate vénézuélienne en poste au Congo, il s'est agi d'esquisser les pistes des projets que les deux parties pourront mener ensemble au niveau du ministère en charge des Sports et de la jeunesse du Venezuela

et celui du Congo. Norma Borges a par exemple informé le ministre de la Jeunesse du programme qu'ils sont en train de mener au niveau du ministère et de l'ambassade du Venezuela et qui pourrait aussi intéresser le Congo. « Nous sommes en train de travailler, et nous l'avons réitéré au ministre, pour mener à bien cette politique avec les jeunes congolais, donc échanger d'expériences entre les jeunes congolais et les jeunes vénézuéliens. Nous voulons également connaître comment la politique du ministère en charge de la jeunesse fonctionne au niveau du Congo. Aussi voudrions-nous apporter notre expérience. Nous avons dit au ministre qu'il aura une rencontre entre les jeunes vénézuéliens et les jeunes congolais l'année prochaine », a expliqué l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République bolivarienne du Venezuela au Congo. Anatole Collinet Makosso s'est, de son côté, dit convaincu de l'engagement du peuple vénézuélien, notamment le combat pour la liberté des peuples et dans l'encadrement de la jeunesse du président Hugo Chavez. « Nous n'oublierons jamais son travail. C'est avec beaucoup de courage que nous avons accepté votre invitation pour essayer d'échanger d'expériences sur la meilleure façon d'encadrer notre jeunesse. »

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE VACANCE DE POSTE CBRA/CRD/2014/002

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter

Un(e) Spécialiste en Planification, Suivi et Evaluation

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la spécialiste en Planification, Suivi et Evaluation sera responsable de la planification, du développement et de la mise en œuvre des stratégies de suivi et d'évaluation intégrées à l'appui du programme de pays.

Il/Elle sera chargé de soutenir les autres composantes du programme dans le suivi des stratégies adaptées aux enfants, axées sur l'équité et de fournir une analyse précise de la situation des enfants et des femmes au Congo. Il/elle mettra également un accent sur le développement des capacités nationales sur le suivi des plans locaux participatifs adaptés aux enfants, la gestion axée sur les résultats, l'approche genre fondée sur l'équité.

Profil requis pour le poste

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences sociales (sociologie, démographie, Planification du Développement, Statistiques Economie, Suivi-évaluation...).
 - Etre de nationalité Congolaise (RC).
 - Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de la planification, du suivi et évaluation des programmes et une bonne expérience dans le traitement des statistiques, la collecte et l'analyse des données qualitatives et quantitatives.
 - Capacité d'analyse, de conceptualisation et de rédaction.
 - Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
 - Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Capacité à travailler avec un minimum de supervision
- Aptitude à communiquer et à négocier.
 - Bonne connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes ainsi que celles liées à la recherche.
 - Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

Conditions de service

- Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
 - Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
 - Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.
- Dépôt de Candidatures au plus tard le 03 octobre 2014 à 17 heures
- Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.
- NB :** Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
 - Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

AVIS DE VACANCE DE POSTE CBRA/OPS/2014/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance recherche,

Un Chauffeur pour le Bureau de Pointe-Noire.

Sous la supervision directe de l'Assistant aux Opérations du Bureau de Zone de Pointe-Noire, le chauffeur aura pour responsabilité de :

- Conduire les véhicules du Bureau pour le transport des personnes et matériels autorisés,
- Accueillir le personnel et les visiteurs officiels à l'aéroport de Pointe-Noire et faciliter les formalités d'immigration, d'émigration et de douane si nécessaires,
- Assurer la livraison des équipements, matériaux et fournitures aux différents sites de projets,
- Collecter et distribuer le courrier ou tout autre document si besoin est,
- Entretien quotidien du véhicule dont il a la charge.

Durée du contrat

Un (1) an avec possibilité de renouvellement.

Qualifications minimums requises

Fin d'études primaires, permis de conduire valide.

Expérience

- Avoir au moins 2 ans d'expérience en tant que chauffeur (en ville et sur le terrain),
- Avoir une bonne connaissance des règles en matière de conduite et quelques notions de base en mécanique automobile,
- Une expérience dans les ONGs et/ou dans le Système des Nations Unies serait un atout,
- Savoir lire et écrire le Français correctement,
- Avoir la maîtrise des langues locales du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 03 octobre 2014 à 17h00

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

- NB :** Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
 - Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.
 - Le poste étant basé à Pointe Noire, le poste sera réputé avoir été recruté à Pointe Noire et le (la) candidat(e) retenu(e) prendra fonction à Pointe Noire par ses propres moyens.

AVIS DE VACANCE DE POSTE CBRA/CRD/2014/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter

Un(e) Spécialiste en Communication Pour le Développement

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la spécialiste en Communication pour le Développement sera chargé(e) essentiellement de la conception, la formulation, la gestion, l'exécution, le suivi et l'évaluation du programme communication pour le changement de comportement, de la stratégie de mobilisation sociale et de la communication externe afin de promouvoir les droits et valeurs sensibles du genre, cerner les problèmes des enfants dans le domaine public, renforcer la volonté politique en faveur de la mission et des objectifs de l'UNICEF, renforcer la crédibilité de l'organisation et l'efficacité du programme de pays dans son ensemble. Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences sociales et/ou en sciences et techniques de la communication (sociologie, anthropologie, psychologie, communication, ...) avec un accent sur la planification de la communication stratégique pour le développement axé sur le changement de comportement, la mobilisation sociale, la communication participative et la recherche.
- Etre de nationalité Congolaise (RC),
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine du développement, de la planification des stratégies de communication et de la gestion des programmes de développement social, de préférence dans les pays en développement, avec une expérience pra-

tique dans l'adaptation et l'application des processus de planification de la communication à des programmes spécifiques et méthodes et techniques de recherche.

Avoir une expérience de gestion d'une équipe

- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

Conditions de service

- Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
 - Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
 - Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.
- Dépôt de Candidatures au plus tard le 10 octobre 2014 à 17 heures
- Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

- NB :** Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
 - Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.



FESTIVAL PANAFRICAIN DE MUSIQUE
COMMISSARIAT GENERAL
DIRECTION DE LA COMMUNICATION,
DU MARKETING ET DES RELATIONS PUBLIQUES

COMMUNIQUE

Le Commissariat Général du Festival Panafricain de Musique (FESPAM) informe le public que le concours de la mascotte de la 10ème édition du festival est lancé.

Ce concours est ouvert à toute personne sans distinction de nationalité, de religion, d'âge ou de sexe.

La mascotte du FESPAM 2015 doit refléter le thème de l'édition, à savoir : « La dynamique des musiques africaines dans la diversité des expressions culturelles ». Les candidats au concours peuvent recourir à toutes les ressources possibles de l'art graphique.

La période de campagne court jusqu'au 20 novembre 2014, date limite de dépôt des œuvres.

Les candidats peuvent passer au siège du FESPAM sur l'avenue Tchicaya U'Tamsi, ancien site de Télé Congo, à Baongo, Brazzaville pour déposer leur œuvre.

Pour tous renseignements supplémentaires, nous contacter au 01.355.12.46.

Fait à Brazzaville, le 18 septembre 2014

Le Commissaire Général

Dieudonné MOYONGO

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Si par malheur je devais perdre les élections, j'accepterais. Je pense que j'ai de bonnes chances de les gagner tout de même. »

Alassane Ouattara, président de Côte d'Ivoire, RFI, 29 septembre 2014 (L'élection présidentielle a lieu en 2015)

□ « Le référendum, c'est le meilleur moyen pour répondre à la méfiance abyssale que nos concitoyens entretiennent à l'égard de la parole publique. »

Nicolas Sarkozy, ancien président français, Le Figaro, 2 octobre 2014

□ « L'alternative n'est pas entre une apparente stabilité et un soudain désordre. Car la démocratie n'est pas signe de désordre, mais de transparence, et, au bout du compte, pour les investisseurs étrangers, de garantie pour le long terme. »

Pierre Duquesne, ambassadeur français chargé des questions économiques, de reconstruction et de développement, African Business, octobre - novembre 2014,

□ « Nous ne nous intéressons pas à l'Afrique seulement en raison de ses ressources naturelles. Nous nous intéressons aussi à l'Afrique en raison de sa plus grande richesse, qui est son peuple, ses talents et son potentiel. »

Barack Obama, président des États-Unis, African Business, octobre - novembre 2014.

□ « Gouverner, c'est dialoguer pour atteindre des résultats au moyen de la participation de tous et non jouer les joutes orales avec des élites politiques affublées de dénomination civile. »

Mamadou Djibo, Burkina Faso, universitaire, docteur en philosophie, le Faso.net, 1^{er} octobre

ÉDUCATION

La Fondation Privat Ndeké offre des kits scolaires aux démunis

À l'occasion de la rentrée scolaire 2014-2015, la Fondation Privat Ndeké a remis le 1er octobre des kits scolaires aux élèves orphelins et démunis de l'arrondissement 6, Talangai.



Les bénéficiaires

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités administratives, politiques et scolaires de cet arrondissement. Dans son mot liminaire, le représentant du président de la Fondation, Marcel Dimi a salué la générosité qui caractérise le maire du 6^{ème} arrondissement, Privat Frédéric Ndeké.

Il a rappelé succinctement les actions sociales que ce dernier a toujours posées, en faveur de la population, en général et des élèves, en particulier ;

avant de souhaiter une bonne rentrée scolaire à tous ces apprenants.

Les heureux bénéficiaires, dont l'âge variait entre 6 et 18 ans, ont remercié la Fondation pour toute l'attention qu'elle porte sur eux. L'un d'entre eux a rappelé la magnanimité souvent exprimée par le président de la Fondation en mettant chaque fin d'année scolaire des bus pour le transport des candidats aux examens d'Etat.

De son côté, l'élève Molie Makani Yidika, a loué la gentillesse et la géné-

rosité du donateur en ces termes. « Je suis contente d'avoir reçu mon kit scolaire. Je remercie Papa Privat. Que Dieu le bénisse et le garde longtemps sur la terre », a-t-elle déclaré.

Abordée par la presse après la réception du cadeau, Davina Yoka a indiqué que : « Ma joie est très grande pour tout le matériel didactique que la Fondation m'a remis. Je remercie son Président et je prie pour lui. Encore merci », a-t-elle indiqué.

Roger Ngombé

AVIS DE VENTE

Un terrain de 9600 m² est en vente à Makola sur la route nationale n°1 dans le district de Hinda.

Il est situé dans une zone industrielle, à côté de la CIMAF (cimenterie d'Afrique), à près de 300 m du camp de formation militaire de la CEMAC et en face de la future usine américaine de fabrication des pipelines.

Contact : Baveka Basile

Téléphones : 06 662 24 47 / 05 372 38 30

E-mail : baveka_b@yahoo.fr



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : inscription@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements concernant le lieu et le coût des formations, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP12	Audit et contrôle des contrats des marchés publics	5 jours	06 au 10 octobre 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	06 au 10 octobre 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	5 jours	13 au 17 octobre 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialiste, Chef de projets, Chef de cellules de passation des marchés etc.	5 jours	20 au 24 octobre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	27 au 31 octobre 2014

REVENDECTIONS SOCIALES

Menace de manifestation chez les ex-travailleurs de l'ATC

Ces ex-travailleurs ont annoncé un sit-in devant les ministères des Finances et des Transports. Ceci, si jamais leurs revendications ne sont pas prises en compte par le gouvernement d'ici au 15 octobre prochain.



Les ex-agents de l'ATC lors de l'assemblée générale (photo adiac)

Réunis en assemblée générale le 2 octobre, ils ont dit leur ras-le-bol provoqué par la non prise en compte de leurs revendications par les pouvoirs publics. « Nous demandons au gouvernement le paiement en intégralité de nos arriérés de salaires de 1994 à 2010. La solution doit être trouvée à l'immédiat, sinon nous allons entreprendre une marche de protestation qui débouchera par un sit-in au ministère des Finances et celui des Transports parce que ce sont les deux qui doivent régler cette question. Nos amis qui ont occupé anarchiquement les logements du CNTF ont déjà perçu leurs arriérés de salaires. Pourquoi pas nous alors que nous sommes tous dans la même situation ? », a déclaré Bas-soukissa, le président du CYRCEF, un des syndicats de ces ex-employés de l'ATC. Au terme de cette rencontre qui a réuni les trois syndicats les plus représentatifs de l'ancienne société (ATC/CNTF), et le comité des retraités, chargé du suivi des arriérés de salaires, les ex-travailleurs en colère, ont adopté unanimement quelques recommandations pour interpellier les pouvoirs publics. Ils exigent à l'État, entre autres, l'apurement total, avant le 15 octobre prochain, de leurs arriérés de salaires cumulés de 1994 à 2010. Tel est le cas pour certains agents évoluant au Chantier naval et transports fluviaux et ceux du port autonome de Brazzaville et ports secondaires.

Les travailleurs de la défunte ATC exigent, en plus, le paiement en intégralité, des droits conventionnels, liés à la rupture du travail, au plus tard le 31 octobre 2014. Ils disent vouloir respecter le code de travail mais l'attitude du gouvernement ne les rassure pas.

Firmin Oyé

PARTENARIAT

Microsoft soucieux de la productivité des médias congolais

Pour aider les entreprises de presse à résoudre le problème lié aux technologies, Microsoft se propose d'apporter son expertise au ministère de la Communication. Tel est le fruit de l'entretien entre l'une des responsables de Microsoft, Yvonne Bettkober, et le ministre de la Communication, Bienvenu Okiémy, le 2 octobre.

Les deux parties ont longuement échangé sur le potentiel des techniques de l'information. Elles entendent ainsi améliorer la qualité des services au niveau du ministère de la Communication d'une part, et une meilleure productivité en matière de technologie, tant dans les entreprises publiques que privées. « Le journalisme exige la formation et de façon permanente. Il est essentiel de renforcer les connaissances professionnelles et technologiques des journalistes pour les aider à continuer à jouer leur rôle d'éducation et d'information de la population congolaise », a déclaré Yvonne Bettkober.

En effet, les initiatives du ministère sur la formation et l'amélioration du système d'information au Congo ont attiré l'attention de la directrice exécutive de cette grande firme mondiale. Cependant, les questions de piratage n'ont pas été à l'ordre du jour. « L'intention des populations et des entreprises n'est pas de pirater mais Microsoft a un rôle à jouer en matière d'éducation des consommateurs des entreprises du secteur privé et public », a expliqué la directrice exécutive de

la zone Afrique-Océan indien et Nouvelle Calédonie de Microsoft.

Les deux parties ont souhaité la signature d'un partenariat afin d'aider les institutions affiliées au ministère de la Communication à améliorer, à long terme, leur productivité avec la maîtrise de la technologie moderne.

Microsoft nourrit d'autres ambitions

Yvonne Bettkober s'est également entretenue avec le ministre des Postes et télécommunications, Thierry Lezin Mougalla, avec qui les discussions ont porté sur la manière d'accélérer les

le gouvernement propose à ses citoyens ». Yvonne Bettkober a aussi reconnu les avancées du Congo dans la mise en place de la fibre optique. « L'infrastructure informatique est essentielle aussi. Mais au Congo, l'infrastructure de fibre optique est beaucoup plus avancée par rapport aux autres dans la sous-région parce qu'elle relie l'ensemble du territoire et donne la possibilité d'avoir de l'innovation pas seulement dans les grands centres administratifs mais aussi pour l'ensemble de la population. C'est une ressource énorme qu'il va falloir utiliser pour délivrer des



Yvonne Bettkober (à gauche), le ministre de la communication (au centre)

nouvelles technologies au niveau des services gouvernementaux. « Concrètement nous avons plusieurs idées que l'on voudrait réaliser afin de démontrer la valeur des technologies de l'information et améliorer les services que

services... mais le gros investissement est mis en place et il faut juste la valoriser aux besoins des populations », a-t-elle conclu.

Josiane Mambou Loukoula

Crédit Vacances / Voyages

FRANS DE DOSSIER GRATUITS



BGFI Bank vous accompagne dans vos vacances dans vos voyages

Durée de remboursement : 12 mois
 Taux : 11%
 Mise en place : 5 jours ouvrés (après accord)
 Assurances : par le client (à la souscription)

Tel : +242 06 944 98 85/05 544 85 22
 +242 06 844 89 88/05 544 85 20
 Fax : +242 22 281 50 88/90
 Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank

votre partenaire pour l'avenir

Le CNT interpelle le gouvernement

Motif de l'interpellation : les dix millions de dollars qui seraient détournés. Le Conseil national de transition (Cnt), l'actuel Parlement veut entendre les autorités de transition.

L'argent est un don du gouvernement angolais. La présidente de transition, Catherine Samba Panza citée dans l'affaire, devait elle aussi, être entendue.

Selon Alexandre Ferdinand Nguendet, président du Parlement de transition, la session ordinaire du Cnt ouverte depuis mercredi 01 octobre, est capitale pour l'orientation financière de l'Etat pour l'année à venir. « L'objectif assigné à cette session budgétaire est la convocation des membres du gouvernement ainsi que certaines autorités de la transition par les conseillers nationaux sur la situation socio-économique du pays. »,

a précisé le président du Cnt.

« La présidente de transition devrait aussi être entendue sur l'affaire de 10 millions de dollars donnés par l'Angola », a assuré un officiel du parlement de transition.

L'affaire de détournement que la presse locale appelle désormais « Angola Gate », a commencé en mars dernier, lors que le président angolais, José Eduardo dos Santos, faisait un don de 10 millions de dollars à une Centrafrique en crise économique. Les trois quart de cette somme sont effectivement entrés dans les caisses de l'État mais d'après l'hebdomadaire Jeune Afrique, la dernière partie a été allouée à des fonds fictifs.

D'après les enquête de Jeune Afrique, de retour à Bangui le lendemain, la présidente remet elle-même les 5 millions cash à trois personnes de confiance, avec pour consigne d'aller les échanger contre des francs CFA à Douala, au Cameroun. Aucune

banque locale ne dispose d'une telle liquidité. Seulement, le ministre centrafricain des Finances, Rémi Yakoro, est tenu à l'écart de toute la transaction.

Le 6 mars, Mahamat Kamoun, alors conseiller spécial à la présidence- actuel premier ministre- et Christelle Sappot, fille et chef de cabinet de Catherine Samba Panza, ainsi que Robert Bokoyo, directeur adjoint du Trésor, se rendent dans la capitale économique du Cameroun et procèdent à l'opération de change auprès d'Ecobank. Quelques semaines plus tard, la deuxième tranche du don angolais, soit 5 millions de dollars cash, parvient à la présidence de Bangui via un émissaire. Le 28 avril, à la demande de Mahamat Kamoun, le directeur général du Trésor, Gabriel Madenga, se fait remettre par Christelle Sappot, la somme de 2,5 millions de dollars qu'il transfère aussitôt sur le compte centrafricain à la Béac, via Ecobank, puis que l'agence banguissoise dispose, cette fois, des liqui-

dités nécessaires en francs CFA. Le doute porte sur la moitié de la seconde tranche, soit l'équivalent de 1,132 milliard de F CFA. Le directeur de cabinet de la présidence, Joseph Mabingui, a assuré qu'il ne s'agit pas de détournement de fonds. Un tableau récapitulatif de la gestion des fonds politiques signés par le directeur de cabinet de la présidente centrafricaine, montre comment le montant de 2,5 millions de dollars, soit 1,132 milliards de FCFA a été distribué.

Il s'agit selon le directeur de cabinet : d'une dotation de fonds au Premier ministre pour les actions gouvernementales menées dans le cadre du prêt, d'un appui aux différentes composantes de la société civile, des appuis aux diverses actions menées dans le cadre de l'assistance sociale et humanitaire et enfin d'un appui à l'action présidentielle. En outre, le directeur de cabinet de la présidente Samba Panza a assuré que cet argent a donc bien servi à des actions en

faveur de la réconciliation et à l'instauration de la sécurité à Bangui, et non à des fins personnelles.

« La présidente Catherine Samba-Panza a utilisé une partie de ces fonds politiques pour ce travail-là ; pour faire baisser la tension ; convaincre les gens à revenir autour de la table de la négociation. C'est ce qu'elle a obtenu avec, d'abord l'atelier qui a préparé Brazzaville. Cela ne se fait pas qu'avec de la parole », a-t-il défendu.

Depuis la nomination contestée de Mahamat Kamoun à la tête du gouvernement dit de large ouverture, il existe une certaine crise institutionnelle entre l'exécutif et le Parlement de transition. Nombreux sont les partis politiques, la société civile, la communauté internationale comprise, qui montent au créneau pour dénoncer le respect de l'accord de Brazzaville, signé le 23 juillet dernier.

Fiacre Kombo (Stagiaire)

BANGUI

L'odeur des corps mal enterrés pollue l'atmosphère à Bégoua-centre

Plusieurs personnes tuées au lendemain des événements du 5 décembre 2013, au Pk 12 ont été enterrées de manière anarchique. Les habitants de la localité qui commencent à regagner leurs domiciles craignent pour leur santé si rien n'est fait pour déterrer les corps.

Au Pk12, dans la commune de Bégoua, sortie nord de la ville de Bangui, le secteur situé entre l'école de Bégoua et la mosquée de la localité, certaines personnes déplacées regagnent déjà leurs domiciles. Mais, au milieu des rares maisons encore debout et celles détruites, des corps ont été enterrés.

D'après la description faite par certains témoins, ces enterrements ont été faits dans la précipitation. Les trous ne sont pas profonds. L'on a entassé la terre sur certains corps sans pouvoir creuser des trous. Après plusieurs mois passés, ces corps commencent à décomposer. Ce secteur appelé Bégoua-centre commence à dégager une odeur nauséabonde. Certains habitants témoignent utiliser des produits de désinfection pour nettoyer les lieux.

Hiller Wassele, vient d'intégrer le quartier. Il est au courant des tombes entourant sa maison, mais il n'a pas le choix. « Je suis nouvellement venu à Bégoua-centre. Là où j'habite, il y a des corps qui ont été enterrés un peu partout. Mais actuellement, j'ai un problème de domicile. Mon unique maison a été détruite. Donc, avec tout le risque de santé, je vais y rester », souligne-t-il.

À quelques mètres de la maison de Hiller Wassele, le Réseau des journalistes des droits de l'Homme (RJDH) a croisé une femme habitant le même secteur. Elle a dit être accueillie par sa voisine parce que sa maison a été détruite et sa concession transformée à un cimetière à son insu. « Des corps ont été enterrés dans des conditions déplorables. Des chiens viennent manger certaines parties des corps qui sont déterrés par l'érosion. Et les personnes enterrées dans ma concession que vous voyez, je ne les connais même pas. Nous ne savons pas comment gérer cette situation », déploré-t-elle. Presque tous les habitants de ce secteur sont aujourd'hui, confrontés à un problème d'eau. Au fond des puits se trouvent encore des cadavres des gens tués.

La Cheffe de quartier Begoua 1, Odette

Bagara-konou craint pour sa part un problème de santé pour ses administrés. « Plus de dix puits qu'on utilisait dans le quartier sont contaminés par la présence de ces corps. Au fond de chaque puits, nous avons remarqué deux à trois corps. Actuellement, c'est l'unique station de pompage à côté de la mosquée que tout le quartier utilise. Nous avons maintenant un problème d'eau potable par rapport à ces corps enterrés partout dans le quartier », ajoute-t-elle.

Aujourd'hui, la solution pour elle, c'est de déterrer tous les corps enterrés de manière anarchique dans le secteur et les enterrer quelque part pour permettre un retour à la vie normale de tous les habitants. « Les gens veulent bien revenir chez eux mais, ils ont peur de l'état sanitaire des lieux. Nous demandons aux responsables de la santé publique, à l'OMS et les autres partenaires de nous venir en aide. » s'exhorte-t-elle. La commune de Bégoua n'est pas la seule localité où il y a eu des enterrements anarchiques pendant la crise.

La vie renaît tout doucement dans le quartier Walingba 2

Les habitants du quartier Walingba2 dans le 5ème arrondissement de Bangui qui ont fui, commencent à regagner leurs domiciles après avoir passé plusieurs mois dans les sites des déplacés. Ces habitants affirment avoir des difficultés d'accès à l'eau potable.

Vers la fin de l'après-midi, l'avenue Koudoukou reprend l'ambiance ; des personnes se réunissent, discutent dans les buvettes autour des bouteilles de bière. Des femmes qui vendent des poulets grillés s'affairent et de taxi-moto circulent à toute vitesse. « Je vends mes poulets sur cette avenue de 16h à minuit, mais c'est au-delà de cette heure que les voleurs agressent souvent les passants et les conducteurs des taxi-moto », témoigne une vendeuse de poulets braisés. « Nous aussi avons regagné les sites des déplacés puisque la tension était si forte, mais pour le moment la situation est un peu calme. Seulement, l'ambiance n'est toujours pas comme avant. Nous demandons aux forces internationales de sécuriser l'avenue Koudoukou, car les activités sont timides », explique Médard Kiakouzou, un habitant du quartier Walingba2.

Le chef de ce quartier, Alphonse Wakota, a expliqué que son secteur est calme, la

majorité des habitants ont regagné leur domicile mais leur seul problème est l'accès à l'eau potable. « Ces derniers temps, tout est revenu dans l'ordre, on se promène jusqu'au-delà de 22h. Nous n'avons aucun point d'eau dans notre quartier. »

« Le plus souvent nous entendons des détonations d'armes vers le Km5, mais pas dans notre secteur. Nous demandons aux forces internationales de commencer leur travail afin que la paix puisse revenir dans le pays. Que chaque centrafricain prenne conscience afin qu'ensemble nous puissions reconstruire la RCA », a-t-il ajouté.

Le centre de santé de Malimaka situé sur l'avenue Koudoukou, a également ouvert ses portes depuis près de 3 mois, grâce à l'appui de l'ONG Médecin Sans Frontières (MSF) et des Médecins du Monde.

Le restaurant universitaire nourrit la grève des étudiants

Les étudiants de l'Université de Bangui ont manifesté leur mécontentement contre les autres universitaires. Toute la journée de mercredi 1er octobre, ils ont barricadé l'avenue des martyrs, revendiquant la reprise des activités du restaurant universitaire, arrêtées depuis trois semaines.

Selon le président de l'Association nationale des étudiants centrafricains (Aneca) Kevin Yabada, les démarches menées auprès des autorités sont restées vaines, raison pour laquelle en commun accord avec les étudiants de l'ENI de Bambari et ceux de l'ISDR de M'Baïki, la manifestation a été lancée.

L'enveloppe octroyée pour le restaurant universitaire de Bangui s'élève à sept millions de FCFA par semaine, pour M'Baïki trois millions ce qui donne dix millions par semaines.

Par ailleurs, Norbert Pounaba, délégué à la restauration et aux affaires sociales de l'association des étudiants confirme qu'ils sont dépassés dans leur démarche et la seule voie est de rentrer en action jusqu'à obtenir gain de cause. Le directeur des œuvres universitaires n'était pas sur place pour nous donner de plus amples explications.

Rappels qu'on dépit de la grève des étudiants de l'université de Bangui, la trêve de quarante et cinq jours des enseignants du supérieur est arrivée à expiration, et ces derniers ont prévu tenir une assemblée générale, le samedi prochain.

BAMBARI

La base de la Minusca et les locaux de Mercy corps attaqués

Le Préfet de la Ouaka, El Hadji Ben Ousmane s'est insurgé contre les événements meurtriers du 1er octobre ayant occasionné la mort de 14 personnes et le pillage des locaux de l'ONG américaine Mercy corps. Les affrontements entre les soldats des casques bleus et les hommes armés, ont fait 16 morts et plusieurs blessés.

Selon El Hadj Ben Ousmane, l'attaque de la base de la Minusca de la ville et de l'ONG Mercy corps ne contribue pas au retour de la paix. C'est sur un ton remonté et exaspéré que l'autorité de l'Etat a livré ses impressions au RJDH. « Hier à 10 heures, j'étais au bureau lorsqu'on m'a appelé pour me parler d'une attaque contre un véhicule de musulmans en provenance de la ville aurifère de Ndassimba. Le chauffeur qui était à bord et les sept passagers ont été tués et le véhicule calciné », a-t-il commencé.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase selon lui est, « le soulèvement des jeunes musulmans. Spontanément, les jeunes musulmans se sont levés et à notre grande surprise sont allés au camp des déplacés de la Minusca à la recherche des Anti-Balaka. La scène s'est soldée par le décès de 14 personnes et de plusieurs blessés », a-t-il avancé.

« Je ne comprends plus les jeunes musulmans. Ils ne m'écoutent plus. Ils font à leur tête. Aller s'attaquer à un camp des déplacés est-ce la solution au

problème ? En tout cas je suis dépassé. », a déclaré le préfet.

Au même moment, les jeunes se sont pris aux locaux de l'ONG Mercy corps. « Cette ONG est à Bambari pour nous aider et aider toute la population. Je condamne avec la dernière rigueur ce comportement. Je ne suis pas content que la population se livre tout le temps à des actes de tuerie dans la ville de Bambari », a-t-il également regretté.

Il a lancé un appel au calme aux populations de sa juridiction qui continuent à briller dans les actes de violence. Les événements de Bambari du 01 et octobre 2014 auraient fait plus de 16 morts selon une source hospitalière contactée ce matin. Ils ont également entraîné le pillage de l'hôpital régional et universitaire, selon la même source. Cette même ville est le théâtre depuis plusieurs mois de fréquents affrontements entre les différentes communautés séjournant dans la ville. La dernière remonte au mois de juillet où le site des déplacés de Saint Joseph était la cible d'une atteinte d'hommes lourdement armés.

OBO

Le sous-préfet lance la nouvelle rentrée scolaire

Une réunion préparatoire pour la nouvelle rentrée scolaire 2014-2015 a été organisée le 29 septembre par M. Pascal Agouandji le sous-préfet de la ville de Obo. La réunion a permis à l'autorité locale de relancer les activités scolaires, en présence des leaders communautaires, des responsables des ONG et des chefs de quartiers et groupes.

La réfection des toitures de l'école préfectorale, l'intéressement des maîtres parents, le nettoyage des concessions scolaires sont les trois points débattus lors de cette rencontre. La réfection des toitures de l'école préfectorale devra être faite en partenariat avec les forces ougandaises. Pour l'organisateur de la réunion, chaque ménage devrait contribuer à hauteur de 500 FCFA pour payer la main d'œuvre.

Le sous-préfet a noté que le nombre d'instituteurs étant limité, il est donc important de les soutenir par les maîtres parents qui devront être payés par les parents d'élèves.

Sur le dernier point, il est demandé à la population de nettoyer la concession de l'établissement. Ce nettoyage devra se faire avant le 3 novembre date de la nouvelle rentrée scolaire.

Les ressortissants du haut Mbomou ont initié une réunion similaire le 20 septembre à Bangui au Centre protestant pour la jeunesse (Cpj) pour appuyer leurs localités dans le domaine de l'éducation.



AVIS DE CONCOURS DES MEDIAS POUR LES MEILLEURES COUVERTURES MEDIATIQUES SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LE VIH / SIDA.

La Représentation de l'ONUSIDA au Congo en partenariat avec le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale lance un jeu concours dénommé « Concours des Médias pour les Meilleures Couvertures Médiatiques sur les Droits de l'Homme et le VIH/SIDA » à l'intention des professionnels des médias de la République du Congo. Ce jeu concours est organisé autour de deux (2) catégories qui regroupent la presse écrite et la presse audiovisuelle.

I-Objectif

Il s'agit de susciter l'intérêt des médias et journalistes locaux à écrire et publier des articles, puis produire des supports audiovisuels sur les six (6) thématiques en lien avec les droits de l'homme, le VIH/SIDA et les populations vulnérables.

II-Public cible

Le concours s'adresse à toute personne pouvant produire un article dans la presse écrite ou un document audiovisuel à travers les médias (télévision, radio ou en ligne).

III-Critères d'admissibilité

Pour être admis au concours, les critères suivants doivent être remplis par tout candidat :

1-Catégorie presse écrite :

- l'article à soumettre ne doit pas dépasser 450 mots et doit avoir été publié dans un journal (quotidien, hebdomadaire, mensuel ou bimensuel) au Congo Brazzaville avec la signature de l'auteur.

2-Catégorie audiovisuelle :

- la production (émission, reportage ou documentaire) ne devrait pas dépasser 30 minutes, les génériques inclus.

- La période de publication ou de diffusion doit être comprise entre le 25 septembre et le 25 novembre 2014.

IV-Modalités de Participation

Pour participer au concours, les candidats doivent retirer et remplir le formulaire d'inscription et de participation en veillant à renseigner tous les champs obligatoires (noms et prénoms, adresse physique, ville, email, numéros de téléphone et titre de l'article/production soumis).

Pour être retenus, les articles et les productions audiovisuelles éligibles doivent avoir été publiés ou diffusés durant la période ci-dessus indiquée et porter sur les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques des personnes vivant avec le VIH/SIDA au Congo et aborder l'une des six (6) catégories thématiques suivantes :

1. Droits de l'homme, VIH/SIDA et genre ;
2. Droits de l'homme, VIH/SIDA et peuple autochtone ;
3. Droits de l'homme, VIH/SIDA et personne vivant avec handicap ;

4. Droits de l'homme, VIH/SIDA et les enfants ;
5. Droits de l'homme, VIH/SIDA et les migrants ;
6. Droits de l'homme, VIH/SIDA et nutrition.

VI-Dossier de candidature :

Composition :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les pièces suivantes : (1) le formulaire d'inscription dûment rempli et signé, (2) la copie de la pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), (3) la copie de l'article ou un support (CD, DVD ou clé USB) contenant la production audiovisuelle, tels que publiés/diffusés dans les médias, mentionnant toutes les références (titre, date de publication/diffusion, nom du journal ou de la chaîne de télévision etc.,)

Dépôt de dossier :

Les candidatures doivent être déposées dans une enveloppe fermée format A4 au siège de la représentation de l'ONUSIDA sis au 132, avenue Nelson Mandela Centre-ville, Brazzaville, en mentionnant ce qui suit :

« **A.M. le Directeur de l'ONUSIDA au Congo.**

Concours des Médias pour les Meilleures Couvertures Médiatiques sur les Droits de l'Homme et VIH/SIDA ».

Ou,

Par email (catégorie presse écrite uniquement) en format PDF à l'adresse suivante : bitemom@unaids.org

V-Prix à gagner

Les prix à gagner sont multiples et de différentes natures.

- Les lauréats des 1er prix de chaque catégorie, presses écrite et audiovisuelle remporteront des billets d'avion Brazzaville-Genève aller/retour, et un séjour d'une semaine à Genève, en Suisse pour visiter les sièges de l'ONUSIDA, des Nations Unies et du Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme

- Les 2° prix sont également des voyages (billet aller-retour + séjour d'une semaine) à Dakar, au Sénégal, en vue des visites guidées aux sièges des institutions régionales des Nations Unies. D'autres prix sont des billets de voyages à l'intérieur du pays, des imprimantes et bien plus...

Nota Bene : les règlements du concours de chaque catégorie et le formulaire d'inscription sont disponibles au siège de la représentation de l'ONUSIDA. Les candidats peuvent les retirer sur place ou obtenir des copies sur simple demande à l'adresse email ci-dessus mentionnée.





Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
ASSURANCE MALADIE
ASSURANCE VOYAGE
ASSURANCE TRANSPORT
ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE TOUT RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

● Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i3-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

● Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

● Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Gratuit

Avenue Alphonse Fongere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00243 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

ENVIRONNEMENT

Les espèces invasives, un vrai danger !

Le réchauffement climatique ajouté à l'inconscience de l'homme fait proliférer des espèces animales et végétales loin de leur habitat.

L'affaire commence comme une banale conversation de salon. Deux membres de la diaspora devisent sur ce qu'il y aurait lieu de faire pour aider le pays. L'un propose : « je vais acheter des alevins de truites à Paris ; j'irai les déverser dans une rivière comme le Djoué, à Brazzaville ». L'idée est généreuse, sauf que l'histoire fournit de nombreux exemples d'initiatives aussi bien intentionnées comme celle-là mais qui ont fini en véritable cauchemar écologique. Le plus souvent sans même que celui qui est allé au bout d'une telle lubie se sente coupable d'avoir causé un irréversible désastre environnemental !

Tout le monde se souvient du film « Cauchemar de Darwin » (1995) qui raconte comment la perche du Nil, un poisson à la chair savoureuse, a fini par devenir une espèce régnante du Lac Victoria, en Ouganda, un pays qui n'a pas de bordure maritime. De véritables apprentis sorciers coloniaux l'y avaient transporté depuis l'Égypte. Entreprise tellement bien réussie aujourd'hui que le Lac ne fournit plus ni carpes ni silures mais seulement de la perche du Nil. Poisson dont l'Ouganda est presque devenu l'exportateur exclusif.

Il serait hasardeux de conclure que cette expérience ne s'est finalement pas trop mal passée puisque poisson pour poisson, la perche vaut bien un

tilapia. Oui, sauf que la nature est une longue succession de chaînons s'interpénétrant. Les prédateurs se nourrissent de proies qui aèrent la forêt ou la savane où l'herbe et les feuilles sont la nourriture des herbivores etc... Forcer un lieu à devenir une zone de colonisation exclusive d'une espèce et d'une seule, c'est jouer au Dr Frankenstein là où la nature met des millions d'années à se constituer.

Cette question pourrait paraître théorique ; elle ne l'est absolument pas. Les dangers des espèces invasives ont des conséquences qui se calculent en milliards de dollars de pertes au niveau mondial. La lutte contre la méduse en Méditerranée coûte cher. La ville américaine de Chicago vient de prendre une position spectaculaire cette année en interdisant la carpe asiatique, une espèce de poisson invasive dont les ravages s'offrent à voir dans les cours d'eau et les lacs américains jusqu'au Canada. La moule zébrée, originaire des mers Noire, Caspienne et d'Aral, est arrivée dans les eaux américaines et canadiennes. Elle devient une vraie engeance en Australie, au Canada et en Nouvelle Zélande où elle constitue un réel danger pour... les centrales hydroélectriques dont elle obstrue les tuyaux d'évacuation des eaux ! Mais il n'y a pas que les exemples 'exotiques', lointains. Plus près de

nous dans les deux Congo, les paysans se plaignent du surgissement dans leur paysage d'une variété de plante très invasive. Faute de familiarité avec les traditions, dans le Pool, on l'appelle « lantanier ». Mais c'est un nom par défaut. Car contrairement au lantanier aux belles fleurs de notre environnement habituel, cette espèce-ci croît en buissons denses, envahit son lieu de vie d'un nuage de fleurs cotonneuses qui voguent au gré des vents et finissent par reconstituer d'autres arbustes là où vont se fixer. Sous son épais feuillage, rien ne pousse. La forêt et la savane finissent par lui céder leur place.

Il en est de même pour la jacinthe d'eau que charrie le fleuve Congo. Il s'est trouvé des petits malins qui se sont amusés à la prélever la porter à consommer, loin de la ville, aux porcs qui en sont friands. Le résultat est qu'il a suffi de quelques pieds de jacinthes pour qu'une véritable « forêt » se recrée dans des environnements où on était loin de les imaginer. Et comme un tapis de jacinthe sur un étang ne laisse pas filtrer la lumière ; que les racines sont gloutonnes en oxygène, le résultat est que là où elle prolifère, il faut opérer un choix drastique : ou élever des porcs, ou élever des poissons. Car la jacinthe nourrit l'un mais tue l'autre.

Lucien Mpama

DÉVELOPPEMENT

L'ONU appelle les pays africains à renforcer l'intégration régionale pour promouvoir la croissance

Une réunion de haut niveau des Communautés économiques régionales en Afrique s'est tenue le mercredi 1er octobre au siège de l'ONU à New York, aux États-Unis. C'est à cette occasion, que le vice-secrétaire général des Nations unies, Jan Eliasson, a appelé au sens de responsabilité des dirigeants africains pour promouvoir le développement du continent.

Soulignant que l'Afrique avait réalisé des progrès considérables, Jan Eliasson a indiqué que malgré ces avancées, il restait toujours « des grands défis à surmonter pour répondre aux demandes légitimes des populations africaines ».

« Comme dans le reste du monde, les économies africaines n'ont pas pu répondre aux besoins légitimes. Avant tout, il faut créer plus d'emplois, particulièrement pour les jeunes en Afrique », a déclaré le vice-secrétaire général. Il a rappelé en substance que le chômage n'est pas seulement un problème économique mais également un problème social et politique sur le continent africain.


« Le commerce entre les pays africains reste limité, surtout à cause des insuffisances des infrastructures, telles que les chemins de fer et les routes, a souligné Jan Eliasson. Les économies de nombreux pays africains ne sont pas suffisamment diversifiées, productives et les institutions pas assez performantes ». « Le résultat, c'est que même si les pays africains ont des taux de croissances impressionnants, le continent n'est toujours pas prêt d'accomplir les Objectifs du millénaire pour le développement », a-t-il expliqué.

Le vice-secrétaire général a estimé que l'autonomisation des femmes était en principe un élément particulièrement important pour réaliser des progrès collectifs. Les femmes, a-t-il poursuivi, sont capables d'apporter une énergie et une dynamique énormes en Afrique, si les pays du continent parviennent à mettre fin à la discrimination et la violence contre les filles et les femmes et à investir dans leur avenir dans l'ensemble des secteurs de la société.

Jan Eliasson a par ailleurs salué l'adoption par l'Union africaine de l'Agenda 2063, qui est un plan d'action pour construire une Afrique prospère et unie, fondée sur des « valeurs communes et un destin commun ». « Les transformations envisagées par l'Agenda 2063 doivent être forgées par une intégration régionale plus forte. Cela requiert un renforcement de la compétitivité des économies africaines, soutenue par davantage d'investissement dans le développement humain, la science, la technologie et les infrastructures », a conclu le vice-secrétaire général des Nations-unies.

Nestor N'Gampoula

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT



Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûte de navigation en cas d'échec

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 World Congo SA

WARID
Passer à l'action

AMC Telecom

Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S. 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

KENYA

Le président Uhuru Kenyatta attendu devant la CPI

Accusé de crimes contre l'humanité par la CPI après les violences électorales de 2007 et 2008, l'actuel président kenyan, Uhuru Kenyatta, est appelé à se présenter devant les juges de la Cour pénale internationale à La Haye, le 8 octobre où l'on fera le point sur la préparation de son procès.

Reste à savoir si le chef de l'État kenyan se rendra effectivement à la CPI puisque la coalition au pouvoir dans son pays est fortement hostile à la CPI. À cela s'ajoute le fait que ses avocats ont déposé récemment une requête pour que la date suscitée soit reportée et qu'il puisse se présenter en vidéo-conférence. Pour toute raison sur ce report souhaité de la tenue de la conférence de mise en état, les avocats du prévenu ont évoqué sa participation au sommet régional à Kampala, le 8 octobre. Cette proposition n'a pas été rejetée par la CPI mais, les victimes s'en sont vivement opposées. Quant à l'avocat des victimes, Fergal Gaynor, il a souligné que la demande des autorités kényanes ne pouvait d'aucune manière être acceptée parce que son impact serait négatif vu qu'elle allait donner le sentiment d'un accusé privilégié. En attendant ce que le président Uhuru Kenyatta pourra décider en dernier ressort, il faut noter que s'il se pliait à la décision des juges de se rendre à La Haye, il sera le premier chef d'État en exercice à se présenter devant la Cour pénale internationale. Entre temps, son refus risque de mener à un mandat d'arrêt. Pourtant la procureure qui admet n'avoir pas assez de preuves, accuse le gouvernement de ne pas coopérer avec la cour, notamment sur la question des avoirs financiers du chef de l'État kényan. Le procès du président Kenyan devait en principe s'ouvrir en novembre 2013, mais il n'a cessé d'être reporté faute de disponibi-

lité de ses témoins, mais aussi et surtout parce que l'Union africaine ne cesse de faire pression sur la CPI en vue de son annulation. L'Afrique en effet, continue de menacer de se retirer de la juridiction estimant que les procès de la CPI ne sont qu'une « distraction » et que pour le cas du Kenya, ils empêchent Uhuru Kenyatta de s'occuper des vrais problèmes de son pays. La plupart des dirigeants africains voient dans cette affaire et dans bien d'autres visant les dirigeants des pays du continent « une humiliation pour l'Afrique en général et pour leur pays ». Poursuivi pour les violences postélectorales de 2007-2008 dans son pays, qui avaient fait plus de 1 000 morts et entraîné plus de 600 000 déplacés, l'actuel président kényan n'a nullement l'intention de se présenter devant la CPI. Jusqu'à l'heure actuelle il plaide non coupable. Son pays a déjà déposé des requêtes au Conseil de sécurité demandant de suspendre ou de mettre fin aux poursuites de ses dirigeants. La comparution d'Uhuru Kenyatta, premier chef d'État en exercice à être jugé par la CPI est donc fortement critiquée par les pays africains et de nombreux Kényans. Tous disent que cette juridiction est « au service du néocolonialisme ». C'est fort de cela que les députés kényans avaient adopté une motion réclamant le retrait du Kenya du Statut de Rome fondateur de la CPI. Outre le Kenya, la CPI a ouvert des enquêtes dans huit pays africains depuis son entrée en fonction en 2003. Il s'agit notamment de la Côte d'Ivoire, de la Libye, du Soudan, de la RD-Congo, de la Centrafrique, de l'Ouganda et du Mali. Ce qui vaut des critiques à la cour, notamment de la part de l'Union africaine qui l'accuse de mener « une sorte de chasse raciale ».

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE CENTRALE

Les femmes des médias plus solidaires et engagées

C'est le 26 septembre dernier que le réseau des femmes des médias des Grands Lacs (RFMGL) a tenu son assemblée générale à Brazzaville. Outre l'évaluation des activités, bien de résolutions ont été prises pour les six prochains mois.

Les échanges à Brazzaville ont permis de sensibiliser les participantes à diverses problématiques de l'heure : les violences sexuelles faites aux femmes ; les questions du genre ; les droits des femmes, les changements climatiques et la représentativité des femmes dans les élections.

La présidente du groupe des journalistes pour la paix (GJP), Christine Nathalie Foundou, a expliqué que le réseau lutte pour que les femmes des médias ne soient pas seulement celles qui informent et éduquent le public de leur pays. Le souhait est de voir ces femmes faire entendre leur voix pour apporter le changement dans la société.

Les ambitions affichées

La présidente du réseau des femmes des médias des Grands Lacs, Agathonique Barakukuza, a expliqué « Les femmes ont été discriminées dès leur départ par l'éducation et la tradition... Aujourd'hui, il est nécessaire de les valoriser au sein des médias par le biais de la sensibilisation et du renforcement des capacités ». Ceci commence par une identification des différentes femmes à travers les médias où elles évoluent. Le tour d'ho-



Une vue partielle des membres du réseau RFMGL en assemblée générale

rizon fait a permis à ces femmes de constater cette discrimination qui se manifeste dans le faible taux de femmes nommées à des postes de responsabilités. Elles ont échangé sur les causes de cette faible représentativité avec l'engagement et l'exhortation faite aux unes et aux autres de continuer de lutter pour changer les choses. L'autre engagement consiste à rendre visible le réseau et à renforcer les liens entre ses membres.

Rappelons que la 4^e conférence régionale du réseau des femmes des médias des Grands Lacs (RFMGL) a regroupé les membres des associations venues du Burundi, du Rwanda, Kenya, de la Tanzanie, la Centrafrique ; la République démocratique et le Congo, pays hôte. La conférence a été initiée par l'Organisation non gouvernementale Search for Common Ground en parte-

nariat avec le département d'État américain et les associations du RFMGL et le Groupe des journalistes pour la paix. Le RFMGL est une institution panafricaine issue de l'assemblée constitutive de Kigali au Rwanda le 20 novembre 2013. Il est composé de cinq membres dirigé par le Burundi et dont la trésorerie revient au Congo Brazzaville. Les objectifs assignés sont notamment de coordonner les activités de promotion ; de renforcer les capacités et de défendre les droits des femmes journalistes dans la sous-région. Ses missions sont entre autres de promouvoir la place et l'image de la femme dans les médias et dans la société. Il s'agit aussi d'obtenir des pouvoirs en place le respect des conventions régionales et internationales relatives aux droits de la femme.

Lydie Gisèle Oko

Organisation Mondiale de la Santé
BUREAU REGIONAL DE L'Afrique
BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

Appel d'offres N° AFRO/023/2014 pour la gestion complète en sous-traitance de la Cafeteria centrale de l'OMS/AFRO.

Dans le souci permanent de garantir de bonnes conditions en milieu professionnel pour son personnel et ses visiteurs, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé veille à ce qu'un service de qualité soit toujours offert au niveau de sa cafeteria centrale. A cet effet, le présent appel d'offres ouvert est lancé en vue de sélectionner une société spécialisée dans les services de restauration et de traiteur pour un contrat pour la gestion complète en sous-traitance du service de restauration de la cafeteria centrale du Bureau Régional (OMS/AFRO).

Les sociétés intéressées sont invitées à retirer le cahier des charges y afférant (avec les détails et les conditions de sélection) jusqu'au mercredi 15 Octobre 2014, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué ».

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe globale contenant ces deux offres sera fermée à l'aide de bandes adhésives et devra porter la mention « CONFIDENTIEL – Gestion en sous-traitance de la Cafeteria centrale de l'OMS/AFRO ». L'enveloppe devra être déposée au plus tard vendredi 17 Octobre 2014 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée jeudi 9 octobre 2014 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Lors de la visite des lieux, les potentiels soumissionnaires devront se munir d'une clé USB afin d'obtenir la version électronique des termes de références.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

INSTITUTION SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU

Etablissement scolaire privé

PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT

00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07

www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com

www.institut-st-francois-brazza.com



« Demain se prépare aujourd'hui »



L'INSTITUTION SAINT FRANCOIS D'ASSISE A DEBUTÉ LES COURS DEPUIS LE LUNDI 15 SEPTEMBRE 2014 NOUS DISPOSONS ENCORE DE PLACES DISPONIBLES POUR TOUS LES NIVEAUX

INSTITUTION SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU

Etablissement scolaire privé

PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT

00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07

www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com

www.institut-st-francois-brazza.com



« Demain se prépare aujourd'hui »

**PROCEDURE D'ACCUEIL**

L'Institution accueille tous les candidats **jusqu'au 15 octobre 2014**, date limite d'intégration, et leurs fait passer les tests s'ils le souhaitent le jour même de leur accueil. Des périodes de rattrapage des cours sont prévus pour tous les élèves admis en retard.

IMMIGRATION

Il y a un an, la tragédie de Lampedusa

Avant et après l'an dernier, les migrants ont continué de se noyer en Mer Méditerranée. Mémoire.

Il faut croire que l'alignement de trois-cents cercueils dans une salle communale de Lampedusa, en octobre de l'année dernière, a fortement marqué les esprits. Il s'agissait d'hommes, de femmes et même de tous jeunes enfants morts au large des côtes italiennes. Cette année, pour le premier anniversaire de cette tragédie, l'Italie institutionnelle, religieuse et civile enfile les commémorations et les symboles. Une manière comme une autre de re-prononcer, pour la énième fois, après la mort d'aussi nombreuses personnes le dérisoire « plus jamais ça » qui a ponctué tant de drames de l'histoire.

Ce 3 octobre 2014 veut en tout cas être un jour de mémoire pour les immigrés d'Italie. Signes forts de la commémoration, un groupe des survivants de la tragédie de l'an dernier a sollicité et obtenu une rencontre avec le pape François au Vatican. Eux-mêmes viennent de mettre au point une « Charte de Lampedusa » qui veut rappeler que les centaines de morts sans noms engloutis par la Mer Méditerranée sont aussi des humains. Des livres, des évocations, des émissions radio et télévisées, des manifestations diverses sont programmées.

Mais tout cela semble bien léger quand on sait que les morts noyés d'il y a un an, 321 au total et des Africains pour la plupart, ont été « dépassés » par un plus grand record de vies humaines perdues cette année. Il y a un mois, en effet, quelque 500 autres candidats à la téméraire traversée vers l'Europe, ont été envoyés par le fond lorsque leur bateau éventré a coulé. Le drame de cette immigration qui vient d'Afrique

ou qui transite par elle est qu'elle commence à s'imposer dans un paysage de banalité.

« J'ai du mal à vous parler. Il n'y a pas de mot pour exprimer votre souffrance. On ne peut que contempler dans le silence, pleurer, et chercher la manière de vous être proche ». Ces mots sont du pape François, mercredi soir au Vatican devant une dizaine de survivants de l'effroyable tragédie du 3 octobre 2013. Impuissance et rage rentrée. Et pourtant, on ne peut pas dire que le pape actuel ait été le plus en retrait dans cette succession de tragédies. Fils d'immigrés italiens en Argentine, il sait plus que quiconque ce qu'est un « voyage de l'espérance ».

Il est le premier pape à s'être rendu en Sicile pour aller jeter en mer, à Lampedusa, un bouquet de fleurs pour « pleurer ces morts sans noms ». Il y dénonça « une globalisation de l'indifférence ». Mercredi, en peu de mots, il a regretté ces trop nombreuses portes et cœurs fermés aux immigrés. « La vie des personnes qui doivent émigrer est dure, et quand sur le chemin, il y a des tragédies, c'est plus dur encore. Et quand à la fin, ceux qui sont parvenus à émigrer et à arriver à un port, qui semblait sûr, voient devant eux des choses extrêmement dures, comme des portes fermées... tant de fois, on ne sait plus où aller ». « Je demande à tous les hommes et les femmes d'Europe d'ouvrir les portes du cœur. Derrière se trouvent les souvenirs, il y a la Patrie et les morts. Le migrant ne peut pas oublier cela. Cela fait partie de sa vie. Il y a ses ancêtres. Il y a l'Histoire, la Patrie et aussi ces morts ». Le pape François a encouragé les initiatives du migrant et promis d'exaucer quelques-unes de leurs requêtes dont, notamment, la volonté de réunir les dépouilles

du naufrage de l'an dernier en un seul lieu.

Il n'est pas sûr que l'Église catholique puisse faire plus sur une question qui touche à la fois aux lois, celles de l'Italie et celles de l'Europe ; aux mœurs, à la culture et à la réalité d'une crise économique qui fait se renfermer les gens sur eux-mêmes.

Au cours de la rencontre avec le pape mercredi, les immigrés ont offert au Souverain pontife une bouteille en fer forgé contenant, à l'intérieur, de l'eau de mer avec en son milieu une famille.

L'Italie officielle continue de se dire dépassée par l'ampleur des vagues de migrants sur son territoire.

Plus de 100.000 depuis janvier. Elle confirme que l'opération « Mare Nostrum », qu'elle avait lancée l'an dernier pour recueillir les naufragés en mer va bien prendre fin. Trop coûteuse. Elle entend passer le relais à une opération avoisinante en finalités, capotée par l'Union européenne, « Frontex-plus ». Une proposition de loi a été présentée au Parlement afin que le 3 octobre soit reconnu comme « Journée en mémoire des victimes de la mer ».

Les symboles se multiplient, mais les tragédies aussi. En pleines commémorations, on apprend en effet que dix migrants venus d'Afrique ont encore péri en Méditerranée jeudi.

Les gardes-côtes libyens annoncent que leur embarcation a sombré et que 80 à 90 personnes avaient pu être repêchées. Le rafiote transportait près de 200 personnes se dirigeant vers l'Italie. Mais pour des immigrés sauvés, combien gisent au fond de la mer sans même qu'on s'en doute. Leurs mères attendent toujours et attendront pour longtemps de leurs nouvelles...

Lucien Mpama

COOPÉRATION CULTURELLE

Les États-Unis scrutent la culture congolaise

La conseillère du chef de l'État, chef du département de la Culture et des Arts, Lydie Pongault, s'est entretenue avec l'américain David Gilmour sous-secrétaire adjoint aux affaires africaines.

Au cœur de leur rencontre figurait la tenue, à Brazzaville au mois de novembre, du colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique. « Je pense que l'on doit discuter de ce que nous pouvons apporter dans l'œuvre de l'édification des musées dans laquelle le Congo veut se lancer car nous avons des experts aux USA qui peuvent apporter leur expérience dans ce domaine. Il y a des possibilités de collaboration ». Le diplomate américain qui se rend au Congo pour la deuxième fois, en dix mois, a manifesté un intérêt particulier pour la culture congolaise, notamment dans la mise en valeur et la conservation de son patrimoine à travers les musées. « Je pense que c'est très intéressant de promouvoir l'histoire commune que nous avons entre nos deux continents et j'espère que les chercheurs américains peuvent participer à ce colloque et explorer l'histoire, très riche, de nos deux », a conclu David Gilmour.

Hermione Désirée Ngoma

110 ans d'expertise en nutrition infantile



Créés il y a plus de 110 ans en France, les experts des Laboratoires Picot développent des formules assurant à votre enfant tous les éléments dont il a besoin pour bien grandir.

Parce qu'il est important de donner à votre enfant le meilleur même après 1 an, les Laboratoires Picot ont conçu Picot Croissance, un lait qui aide à renforcer les défenses naturelles.

Renforce les défenses naturelles

Offrons à votre enfant ce qu'il y a de meilleur.

LABORATOIRES
Picot

PME

Des incubateurs pour faciliter l'entreprenariat

Orange Fab Côte d'Ivoire est l'un des nouveaux incubateurs récemment lancés à Abidjan après Dakar, l'île Maurice et Niamey.

Les incubateurs sont devenus des structures importantes dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne où 85% des petites et moyennes entreprises (PME) ne survivent pas à la 2e année d'activité. Par contre, les entreprises qui suivent un processus d'incubation affichent un taux de survie de plus de 80% après cinq années d'activité. L'incubateur regroupe quatre start-ups retenues parmi les quatre-vingt-six dossiers déposés. Il a pour objectif de faciliter l'insertion des start-ups dans le tissu économique ivoirien. Elles bénéficieront du mentoring d'une cinquantaine de coachs, de mentors d'Orange, d'entrepreneurs et d'universitaires locaux.

En République démocratique du Congo, l'Incubateur d'entreprises I&F entrepreneuriat a été mis sur pied par Masamba Val Lulendo, diplômé de la 8e promotion de l'institut de la Francophonie pour l'entreprenariat. L'incubateur a pour objectif d'accompagner des porteurs de projets dans l'élaboration d'un plan d'affaires cohérent. I&F entrepreneuriat a aussi pour mission de transférer la technologie, promouvoir et développer,

au sein d'une structure commune d'incubation et de pépinière, une démarche systématique de détection, d'évaluation, de validation économique et d'accompagnement de projets de création d'entreprises innovantes ou d'entreprises existantes ayant un lien ou pas avec la recherche scientifique. Lancé au mois d'avril dernier à Niamey, Cipmen permet aux entrepreneurs du Niger de démarrer une entreprise prospère ou d'accélérer leur développement. Pour ce faire, l'incubateur cible des start-up résidentielles et virtuelles ainsi que des entreprises déjà existantes. Ainsi, Cipmen joue un rôle important dans les phases de développement et de croissance de chaque cycle de vie des entreprises. L'incubateur accompagne principalement les start-ups de trois secteurs d'activité à fort potentiel de croissance : les technologies de l'information et de la communication (TIC); les énergies renouvelables et l'environnement. Il offre plusieurs services notamment : prestations de diagnostic d'entreprise pour aider à identifier et à corriger les faiblesses spécifiques en gestion d'entreprise du client; assistance informelle et formelle aux entreprises et conseils de coachs qualifiés; jumelage des clients avec des mentors ayant réussi dans les affaires.



I&F Entrepreneuriat est l'un des rares incubateurs en RDC

Incubation et pré-incubation

Au Sénégal, CTIC est un incubateur spécialisé dans les TIC. Il met à disposition un cycle d'incubation pour développer une entreprise ainsi qu'un cycle de pré-incubation afin de d'aider à concrétiser une idée de projet. L'incubation, qui concerne les entreprises exis-

tantes, dure en général trois ans et vise à permettre d'accéder à la qualification, moment auquel une entreprise peut poursuivre son développement de façon autonome. CTIC offre ses services à des incubés résidentiels (hébergés au sein de la pépinière) et des incubés virtuels (non résiden-

tiels). La pré-incubation a pour objectif d'aider les porteurs de projet à confirmer leur idée afin de la concrétiser. L'accompagnement proposé dure environ trois mois et permet de mieux formaliser le concept d'entreprise et de mettre en place un modèle économique ainsi qu'un plan d'affaires viables et rentables. À l'issue de la pré-incubation, le porteur de projet sera en mesure de postuler à l'incubation. Actuellement, CTIC est prévu pour accompagner une trentaine d'entreprises par année avec des services axés autour de l'accompagnement pour la mise en place de la stratégie d'entreprise et diagnostic financier ainsi que l'accompagnement auprès des institutions financières.

Au Nigéria, avec des partenaires comme Google, Samsung, Blackberry ou Nokia, CoCreation Hub propose aux développeurs et entrepreneurs nigériens de recevoir du coaching personnalisé, des facilités logistiques et d'avoir accès (via divers événements business et sessions B2B) à un réseau d'investisseurs et de mentors. À l'heure où l'entreprenariat est de plus en plus considéré comme l'une des solutions majeures au problème de l'emploi en Afrique, le rôle des incubateurs est ainsi important afin d'accompagner la création des jeunes entreprises.

Patrick Ndungidi

ASSISTANCE

900 000 euros du gouvernement français pour soutenir les projets PAM à l'Équateur

L'aide financière accordée dans le cadre de l'aide alimentaire française en RDC au Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) concerne deux projets. Il s'agit du projet « Achat pour le progrès » (P4P), initié par le PAM et la FAO, destiné aux petits producteurs de l'Équateur et du Projet pour l'assistance alimentaire aux réfugiés centrafricains dans la même province.

Au cours d'une conférence de presse animée conjointement par les représentants de la partie française et les représentants du PAM à l'Institut français de Kinshasa, il a été noté que pour le premier projet, un montant de 200 000 euros a été alloué dans le but de soutenir la relance de la production agricole locale et redynamiser le commerce des denrées agricoles en connectant les petits producteurs aux marchés. Tandis que pour le second projet exécuté par le PAM, il bénéficie d'un montant de 700 000 euros pour venir en aide aux milliers de réfugiés centrafricains victimes des conflits armés sur une durée de six mois.

Agbessi, coordonnateur pays PAM du projet P4P a rappelé que 3 000 ménages de Bikoro structurés en 134 organisations paysannes bénéficient déjà de ce projet. Après un financement de 1,6 million d'euros accordé entre 2010 et 2013, a-t-il ajouté, la France poursuit son appui pour une durée d'un an et un montant de 200 000 euros.

Pour Philippe Laurrieu, conseiller de Coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France, son pays assiste les réfugiés centra-

fricains dans la province de l'Équateur pour plusieurs raisons. La France est préoccupée par la situation humanitaire de ces réfugiés. Elle est présente en RCA et également présente pendant plusieurs années dans cette partie de la RDC où plusieurs projets ont été lancés dans les secteurs pour lesquels elle a de l'expérience. En soutenant le projet P4P, a-t-il fait remarquer, les initiateurs du projet veulent placer les Congolais au cœur du développement.

De son côté, Olivier le Blanc, chargé des Relations extérieures du PAM en RDC, a souligné que la contribution de la France au PAM « témoigne de la volonté de venir en aide aux personnes vulnérables en RDC, incluant les réfugiés centrafricains, qui sont durement éprouvés par les affres de la guerre et dont certains se trouvent dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins alimentaires ».

Le projet « Achats pour le progrès » est un projet conjoint du PAM et la FAO en RDC. Le projet est mis en œuvre depuis 2009 à Kabalo dans la province du Katanga et à Bikoro dans la province de l'Équateur, deux territoires reconnus parmi les « greniers » de la RDC. Il s'est étendu à Ingende à l'Équateur en 2012. Dans les localités où ce projet est mis en œuvre, il a permis non seulement le renforcement de la cohésion sociale entre des communautés mais aussi la relance de la production agricole et les marchés des produits agricoles qui avaient été dévastés par des années de désorganisation et de conflits armés.

Aline nzuzi

FMI

« Investissez dans les infrastructures ! »

Le choix porté sur cet important levier de développement marque un tournant assez spectaculaire dans l'approche généralement soutenue par le Fonds monétaire international (FMI) sur les questions liées à la relance de la croissance économique mondiale.

Traditionnellement contre toute hausse des dépenses publiques, le FMI a invité paradoxalement les États à donner un coup d'accélérateur sur les infrastructures. Il a soutenu cette approche dans son dernier rapport sur les perspectives de l'économie mondiale. « Des investissements publics dans l'infrastructure plus importants et de meilleure qualité sont essentiels pour stimuler l'activité et créer des emplois ». Il s'agit d'un cas exceptionnel où l'institution financière internationale s'écarte de son dogme de l'orthodoxie budgétaire, ont noté les analystes de l'agence Ecofin. Cette invitation vise clairement à encourager l'augmentation des dépenses publiques dans les projets d'infrastructures, et les secteurs ciblés sont, entre autres, les transports et l'énergie.

Cette approche s'adapte le mieux au défi de relance de la croissance mondiale. Pour le FMI, c'est d'ailleurs une occasion propice pour investir lourdement. En effet, l'urgence se fait ressentir pour les économies avancées, a-t-il ajouté, car l'investissement en infrastructures procurera un coup de pouce à la demande. Il n'y a pas d'autres leviers politiques disponibles

pour soutenir la croissance, a-t-il averti. Cette solution à la keynésienne peut très bien s'appliquer dans la zone Euro, à cause de sa croissance déprimée et de son taux de chômage élevé.

Plus globalement, « une telle politique serait plus efficace dans les régions où la croissance évolue actuellement en-dessous de son potentiel de long terme », a-t-il renchéri. Sur ce point, les pays en développement d'Afrique qui connaissent une croissance positive depuis plusieurs années sont loin de ne pas être concernés, au regard de leur déficit infrastructurel. Cela constitue un véritable frein à la croissance potentielle des économies émergentes et en développement. Ces déficits se manifestent par les pannes fréquentes d'électricité, l'approvisionnement insuffisant en eau ou encore l'état de délabrement des routes avec ses conséquences sur la qualité de vie des populations et le fonctionnement des entreprises. Le moment semble ainsi propice aux pays en développement qui ont besoin d'infrastructures. La rentabilisation de ces investissements devrait se faire sur le long terme. « Si l'investissement est correctement géré, son effet stimulant sur la production compense les emprunts contractés ». Selon le FMI, les grands projets ont plus de chance de produire des emplois, de stimuler la demande et de soutenir la croissance à long terme. Et les revenus pourraient être tirés via les péages ou les rentrées fiscales.

Laurent Essolomwa

ÉQUATEUR

Des vivres pour la population de Djera

Depuis la déclaration de l'épidémie de la maladie à virus Ébola à Djera dans le territoire de Boende, la solidarité nationale et internationale s'est mise en marche.

C'est dans cet élan d'aide aux populations de Djera que la dynamique de solidarité de Djera vient de poser un geste humanitaire à l'endroit de ces compatriotes qui sont menacés par l'épidémie de la maladie à virus Ébola. Cette dynamique a remis le 1er octobre au ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, des vivres, des savons de lessive et de toilette, des sacs de sel, des cartons de poissons salés, des gobelets en plastique et des boîtes de conserve. Pour le sénateur, Jacques Ndjoli, par cette assistance, la dynamique de solidarité de Djera s'associe au gouvernement pour lutter contre cette maladie grave et meurtrière. Le sénateur Ndjoli a, par ailleurs, remercié le ministre de la Santé publique qui a pris le risque de se rendre à deux reprises à Djera, l'épicentre de la maladie. Cela après avoir promis d'accompagner le gouvernement à tous les niveaux pour éradiquer cette épidémie. Il a, en outre, promis de demander au gouvernement de disponibiliser beaucoup de moyens pour le ministère de la Santé publique. « Nous allons demander que le gouvernement vous aide car il vous faut des moyens. Il faut la logistique pour permettre aux équipes médicales sur le terrain de se rendre dans les villages », a-t-il dit.

De son côté, le président de la dynamique de solidarité de Djera, Boniface Bola, a exprimé sa gratitude au ministre

de la Santé publique qu'il a surnommé « bosiki iso », c'est-à-dire notre frère parce que bien avant même l'annonce officielle de la maladie à virus Ébola, il s'est rendu sur place à Djera. Pour Boniface Bola, cette assistance en vivres est le fruit de la collecte des fonds que cette dynamique avait organisée à la Foire internationale de Kinshasa. Ce n'est qu'une première étape, indique le président de la dynamique, parce que nous allons poursuivre cette collecte. « Vous avez stabilisé la maladie mais les problèmes sociaux persistent. Nous souhaitons que notre délégation aille jusqu'à Djera pour non seulement distribuer ces vivres mais aussi vous appuyer dans la sensibilisation. C'est pourquoi je relance notre S.O.S pour qu'on nous vienne en aide ». Réceptionnant symboliquement cette assistance en vivres des mains de Jacques Ndjoli et de Boniface Bola devant les membres de son cabinet, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a souligné qu'au-delà de la symbolique, ce geste est un message de solidarité et de l'appropriation de la lutte contre Ébola. « C'est une première fois qu'un groupe national vient de nous apporter son assistance. Par ce geste, vous venez de concrétiser votre mobilisation. Ce que vous venez de nous donner est très important car le savon nous aidera à couper la chaîne de transmission de la maladie en se lavant les mains. La nourriture est importante pour cette population qui doit avoir de quoi manger, car Djera est mis en quarantaine et la chasse est interdite ».

Aline Nzuzi

PROCÈS MAMADOU NDALA

Un témoin-clé meurt quelques heures après sa déposition

En attendant que les juges ne se prononcent sur cet incident qui laisse libre cours à toute sorte de spéculations, d'aucuns pensent déjà à une tentative d'étouffer la vérité sur les circonstances exactes de la mort du colonel défunt.

À peine qu'il vient de commencer, le procès Mamadou Ndala vient d'être secoué par la disparition le 2 octobre du chauffeur du défunt commandant du quarante-deuxième bataillon commando des Fardc, le sergent-major Ngabu. Ce dernier avait pourtant comparu la veille à l'ouverture du procès et semblait visiblement très mal au point. D'après des sources sur place, c'est avec peine qu'il avait gravi les marches de la tribune du 8 mars où se déroule le procès, escorté par deux policiers. Renseignement pris, l'intéressé qui était très affaibli aurait piqué une crise subite dans la nuit de mercredi qui avait fini par l'emporter. De quoi est-il mort ? Personne ne sait pour l'instant le dire avec précision. « Il était malade et ne prenait plus des médicaments », susurre-t-on dans les milieux concernés. Cependant, l'avocat du sergent-major Ngabu avait remis jeudi matin à la Cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu qui siège à Beni l'attestation du décès de son client.

En attendant que les juges ne se prononcent sur cet incident qui laisse libre cours à toute sorte de spéculations, d'aucuns pensent déjà à une tentative d'étouffer la vérité sur les circonstances exactes de la mort du colonel Mamadou Mustapha Ndala. Leur conviction est renforcée par la déposition du défunt chauffeur qui, contre toute attente, était revenu sur la version des faits qu'il avait donnée au

procureur général au moment de l'enquête. Il aurait renié le fait que la jeep du colonel assassiné avait pris feu au moment de l'attaque affirmant avoir soutenu cette thèse sous pression et à l'absence de son avocat. Il a, par ailleurs, reconnu avoir conservé le téléphone portable de l'officier assassiné après cet attentat. Sans doute que le sergent-major Ngabu accusé, à l'instar d'autres prévenus d'avoir livré des informations sur le mouvement du général, représentait dans cette affaire, un témoin-clé de qui l'on pouvait tirer énormément d'indications sur ce nébuleux crime. Il était d'ailleurs le seul à avoir comparu lors de la première audience de mercredi portant essentiellement sur la confirmation des charges pour chaque accusé.

Le procès, quant à lui, se poursuit sans anicroche, comme si rien ne s'était passé. Une douzaine des personnes défilent devant la barre sur les vingt et une en détention. Neuf autres sont en fuite à l'instar du patron des rebelles ougandais des ADF. Quelques cadres militaires de la région se retrouvent également sur le banc des accusés à l'image du colonel Idelphonse Ngabo en charge des renseignements et de l'ancien commandant de ville BizuruNgabo Tito.

Pour rappel, le colonel Mamadou Ndala, commandant de la brigade commando URR (Unité de réaction rapide) a été tué le 2 janvier dans une embuscade tendue par des hommes armés non encore identifiés dans le village appelé Ngadi, entre l'aéroport de Mavivi et Beni-ville, dans le Nord-Kivu. Le véhicule dans lequel il voyageait avait été calciné après avoir été atteint par un tir de roquette.

Alain Diasso

FÊTE DE LA FÉDÉRATION

Wallonie-Bruxelles fait la part belle aux artistes

Dès l'entrée, les hôtes de la déléguée Kathryn Brahy avaient droit à un accueil cordial ponctué par la Fanfare Masolo donnant un ton solennel à la soirée qui a illuminé le jardin de sa résidence le 27 septembre.

Impossible de ne pas remarquer l'imposant robot de Womens technology qui, tel un gardien d'un château fort du Moyen-âge semblait veiller sur le passage donnant accès à l'espace festif. D'ordinaire orné d'une série de sculptures monumentales de Freddy Tsimba, le jardin de Wallonie Bruxelles s'est trouvé en plus garni de stands design créés et construits pour la circonstance. C'était là la contribution des professeurs et étudiants de l'Académie des beaux arts à la solennité de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une fois dans l'enceinte l'on se trouvait nez à nez avec le premier stand où exposaient Bienvenu Nanga et Rigobert Nimi, présentés par la maîtresse des lieux comme étant des « artistes uniques en leur genre ». Dans ce cadre pouvaient s'admirer de magnifiques sacs, cadres photos et autres accessoires de mode féminins en tissus de pagne et raphia typiquement congolais, œuvres de Lambert et des chaussures de

qualité faites à la main d'Éric. Aux côtés de ces belles réalisations, les passionnantes bandes dessinées du talentueux auteur Israël Masanka, âgé d'à peine 15 ans, ainsi que le manuel d'initiation à l'entrepreneuriat pour jeunes de Lilas Pezo, en quête d'un éditeur. Quant au second stand à vocation beaucoup plus sociale qu'artiste avait quatre occupants œuvrant dans des disciplines distinctes. Il y avait là côte à côte l'équipe du Centre de documentation de l'enseignement supérieur, universitaire et recherche à Kinshasa, le Cedesurk; le Comité d'appui au travail social de rue en lutte pour la mise en œuvre de la loi portant protection de l'enfant en RDC; l'École régionale d'aménagement et de gestion des forêts tropicales



Une vue partielle des articles exposés dans le premier stand

ainsi que l'équipe du système d'information énergétique tous prêts à fournir aux visiteurs toutes les informations utiles.

Assurément le plus attractif des stands était le troisième où pouvait se déguster de délicieux produits locaux. L'on trouvait là des incubés de l'incubateur d'entreprises de Mbanza-Ngungu, des partenaires du Centre agro-vétérinaire de Kinshasa et des innovateurs du Réseau congolais des acteurs de l'innovation

Également de la partie l'ISAM et l'INA

Pour les amateurs de mode, il y avait de quoi s'imposer un tour sur la terrasse, question de faire son choix de garde-robe parmi les modèles proposés par les stylistes de l'Institut supérieur des arts et métiers (Isam). Sacs mixtes, chemises pour hommes et ensemble bikini, robes dames, etc. de quoi se rincer l'œil. Pour Kathryn Brahy, il ne faisait aucun doute que « la plupart de ces exposants seraient d'excellents candidats pour représenter la RDC au forum mondial de langue française à Liège en juillet prochain ». Ce, dans la pensée même du thème qui entend faire plein feux sur la jeunesse, l'innovation et la créativité. C'est sur un plaidoyer à propos de la loi sur le livre, son cheval de



La déléguée Kathryn Brahy disant son mot de bienvenue du tourisme ».

taille depuis décembre 2009, que la déléguée de Wallonie-Bruxelles a clos son propos. Souhaitant que l'issue du combat rudement mené jusqu'ici de concert avec tous les opérateurs du livre serve à « dynamiser toute la chaîne du livre, de l'écrivain au libraire, en passant par les éditeurs, les imprimeurs, les graphistes, les photographes, les bibliothécaires. Certes, ceci devrait permettre au lecteur de se divertir et d'apprendre et d'offrir à tout étudiant son manuel scolaire. Mais plus encore elle a déclaré : « Cette loi pourrait développer tout un secteur économique qui doit par voie de conséquence développer l'industrie de la culture qui elle-même développera celle

La musique, cet ingrédient indissociable à une belle ambiance festive avait constitué une bien charmante compagnie pour les divers hôtes. Ayant pris le relais de la fanfare Masolo, l'orchestre de chambre de l'Institut national des arts (INA) marquait son entrée en jeu avec les hymnes nationaux congolais et belges, exécutés en lingala, swahili, tshiluba et kicongo pour le premier, en français et néerlandais pour le second. Puis, lancé dans une longue interprétation des classiques de la rumba congolaise, il a agrémenté de belle façon la soirée.

Nioni Masela

GRÈVE À LA CHAÎNE DVS +

« Bientôt trois autres mois de salaire seront versés aux agents », selon Martin Diafouka

Le Président directeur général de la chaîne de radio télévision DVS+, Martin Diafouka l'a dit à l'occasion d'un point de presse qu'il a animé hier dans un hôtel de la place. Regrettant le fait qu'il n'avait pas une marmite d'argent, l'orateur a déploré cet arrêt de travail observé depuis le jeudi 11 septembre par les agents évoluant à ladite chaîne qui, selon lui, n'était pas déclenché dans les normes.

« Avant de cultiver, il faut avant tout semer; on ne scie pas la branche sur laquelle on n'est assis, DVS+ ne produit pas assez, je n'ai pas une marmite d'argent, cette grève est illégale, elle n'a aucun avis, aucun préavis. Ce mouvement est occasionné par le mécontentement de certains

agents qui ont été démis de leur poste de responsabilité conformément au nouvel organigramme de la structure. La direction générale a versé un salaire, il y a eu d'autres revendications et d'autres exigences qui se sont suivies du côté des travailleurs », a-t-il déclaré. Selon l'orateur, DVS+ s'appête à recevoir dans quelques jours des fonds provenant de l'une des banques locales afin de pallier quelques problèmes qui empêchent son fonctionnement. « En plus du salaire qui vient d'être payé, trois autres mois de salaire seront versés aux agents conformément aux accords que DVS+ vient de conclure avec un partenaire et les agents seront mis en congé technique afin de permettre à ce partenaire de faire la reconnaissance des lieux et de l'entre-



Martin Diafouka, à gauche, animant le point de presse / Crédit photo «Adiac»

prise », a-t-il conclu. Manifestant sa désolation pour cette grève, Bill Thierry, directeur des ressources humaines à DVS+ a rassuré que cette chaîne ne pourra jamais fer-

mer ses portes, car elle a marqué le monde audio-visuel ponténégrin en particulier et congolais en général. Rappelons que la chaîne de télévision DVS+ est une

entreprise unipersonnelle. Ces dernières années, elle traverse quelques problèmes qui freinent son fonctionnement.

Séverin Ibara

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les ex-travailleurs de l'ONPT en colère

Depuis le 25 septembre, les ex-travailleurs de l'Office national des postes et télécommunications (ONPT) font un sit-in bruyant sur l'esplanade de la Société des postes et épargne du Congo (Sopeco) située en face de la Gare centrale de Pointe-Noire. Ils dénoncent les prélèvements illégaux opérés sur leurs arriérés de salaires.



Les ex-travailleurs de l'ONPT protestant devant le siège de la Sopeco / Crédit photo «Adiac»

L'ONPT a été dissoute en 2003 pour laisser place à deux entités : la Sopeco et la Société des télécommunications du Congo (Sotelco) qui est devenue Congo Télécom. Dans le paiement des indemnités de rupture des contrats de travail aux agents, 17 % ont d'abord été prélevés, puis 16 %. Soit un total de 33,5 % prélevés de façon illicite sur les salaires de ces ex-agents. « On nous a payé les arriérés de salaires en faisant des décotes illicites de 33,5 % ce qui n'est pas normal, c'est pourquoi nous dénonçons ces pratiques. Ainsi, nous voulons qu'on nous paye nos droits intégralement sans décote », a dit Louthes Mayetela Blaise, 1^{er} vice-président du noyau de suivi du collectif des agents de l'ex-ONPT. Ils ont aussi dénoncé de nom-

breux manquements contenus dans le plan social convenu avec les partenaires sociaux. Les ex-travailleurs ne peuvent pas aujourd'hui percevoir leurs dus étant donné que leurs dossiers n'ont jamais été transmis à la Caisse de retraite de fonctionnaires (Cref) et à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) alors que des retenues ont été faites sur leurs salaires. Ils ont aussi évoqué les situations administratives avec des agents qui n'ont jamais reçu le document de cessation de travail, un document important dans la constitution du dossier de retraite. Plusieurs démarches ont été effectuées par le comité de suivi, des correspondances adressées aux autorités de tutelle à Pointe-Noire puis à Brazzaville pour

résoudre cette situation. « Pourquoi le gouvernement est-il insensible à nos problèmes. On ne comprend pas son mutisme. C'est une situation qui date de plus de quinze ans. Plusieurs de nos collègues sont en train de mourir et d'autres sont à la maison, incapables de payer une ordonnance. Je lance un vibrant appel au gouvernement pour qu'il regarde ce problème », tel est le cri de détresse lancé par Jean Otokali, 2^e vice-président du noyau de suivi. Plus de 2200 agents de l'ex-ONPT sont concernés par cette situation dont près de 300 à Pointe-Noire. Accablés par la misère et la précarité, près de 500 agents sont décédés, a-t-on appris de ces manifestants.

Hervé Brice Mampouya

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA NON-VIOLENCE

Et si tout le monde s'engageait...

Le 2 octobre de chaque année, l'humanité célèbre la Journée internationale de la non-violence.

« Il faut apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons périr ensemble comme des imbéciles », disait Martin Luther King. Cette journée est un moyen pour promouvoir la culture de la non violence afin d'alléger la souffrance des gens dans le monde. Malheureusement, à Pointe-Noire, aucune activité n'a été organisée. D'ailleurs, interrogées sur son existence, plusieurs personnes disent l'ignorer. C'est en juin 2007 que l'assemblée générale de l'ONU a décidé de célébrer la Journée Internationale de la non-violence, le 2 octobre de chaque année. Ceci, en mémoire du jour anniversaire de la naissance du Mahatma Gandhi, grand défenseur de la résistance pacifique à l'oppression. Gandhi avait en effet vulgarisé la culture de la non-violence. Ses combats non violents pour la défense des droits de l'homme eurent une influence importante sur les mouvements de libération et de défense des droits civiques dans le monde entier. Notamment pour les Noirs en Amérique du nord. Plusieurs personnes ont également été partisans de cette philosophie à l'instar de Martin Luther King qui a mené la lutte des Noirs américains contre la ségrégation ou Nelson Mandela et Steve Biko, deux militants noirs et figures importantes de la lutte anti-apartheid en Afrique du Sud.

Dans sa réflexion sur la culture de la non-violence et de la paix, l'Assemblée générale de l'ONU, en instituant cette journée, avait proposé huit grands axes de travail : le renforcement d'une culture de la paix par l'éducation, la promotion et le développement économique et social durable, la promotion et le respect de tous les droits de l'homme, l'égalité entre les femmes et les hommes, la participation démocratique, le développement de la compréhension, la tolérance et la solidarité, le soutien de la communication participative et de la libre circulation de l'information et des connaissances, la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

Notons que l'éducation a un rôle important dans l'édification, particulièrement en enseignant aux populations, comment intégrer, en soi, la pratique de la culture de la non-violence et de la paix.

Hugues Prosper Mabonzo

REMERCIEMENTS

Messieurs Jean-Marie Ibata et Serge Ndinga Lénine à Pointe-Noire associés aux messieurs et mesdames Yoka Ossi Michel, Thérèse Ondako, Marie Apo et Abel Yoka à Brazzaville remercient vivement parents, amis et connaissances qui les ont assistés moralement ou financièrement lors de la construction des pierres tombales de leurs regrettés parents, les nommés : Léon Yoka et Anne Somboko, qui s'est déroulée le 11 septembre 2014 au village Otambohoko, situé à près de 10 km de Makoua centre (cuvette).

Que ce geste d'altruisme reste pour toute la famille inoubliable !

MOTS FLÉCHÉS N°043

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

PREND BEAUCOUP BIEN ÉPANOUIE	COULER COUVRIR DE COMPLIMENTS	BON POUR LA COMPARAISON OBSERVATEUR	À MOITIÉ	MOIS FROID GALERIE VITRÉE	PAS CHOQUANTES BARAQUE DE FÊTE FORAINE	BONS À CONSOMMER
ADRESSER DES FÉLICITATIONS PLAT MIJOTÉ			QUI ÉVITE DE SE MOUILLER SOTTISE			
PASSAGE EN FORCE TORTUE MARINE			EXTASE SUPRÊME			
			FORÊTS LANDAISES CHEF MAFIEUX			
PRÉNOM FÉMININ	RAVISSEMENT BIEN ÉTABLI			DOCTEUR ABRÉGÉ AVOIR UNE FUITE DE GAZ	PUBLICS À L'ÉCOUTE	LES VIVANTS
		CACHERA SPASMO- PHILIES			ANIMAL À SANCHO S'INSURGE	
OISEAU DES FORÊTS BORALES	ELLE DONNE LE SON BRE- DOUILLER				COUP AU GOLF	
			METTRE DU TEMPS FEUILLE REVENDI- CATIVE			
ENGRAIS POLLUANT				BEAUVAIS EST SON CHEF-LIEU CITÉ SURTILLE		
		MÉCON- TENT L'ARGENT DU CHIMISTE				IL ARROSE TOLEDE
QUI S'OPPOSE À LA GRA- VITATION	BELLE FILLE ACHEVA			FLAIRE AS		ADJECTIF POS- SESSIF PLURIEL
			CLASSE DU DÉBUT LE STRON- TIUM		IMPROVI- SATION EN JAZZ ASSEZ BIEN	
ATTRAPÉE		CHEF DE GUERRE				
APLANIR						
			TROP GROS			

SUDOKU N°043

>FACILE

			4	5		8		
6	3		7				1	
		4	2		5		7	
		9	8		6	2	3	
2		3		1		9		5
	5	6	2		9	7		
3		1		6		8		
7				8			4	6
	6		3	9				

>MOYEN

	7			9	4		
	1	5		4	9		
9	4			7			6
		9	8	1	5		2
5							1
7	1	9		5	3		
8	6			1			9
		7	4		2	5	
		2	5			3	

>DIFFICILE

	5	6	4					
6		8		7				
	2			7			8	
			4	2		1		
2	4		7		6		8	9
		1		8	5			
4			3				6	
		5			8			1
				5	4		9	

MOTS CROISÉS N°043

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Qui est la cause de nombreux éclats. - 2. Question de test. Archipel danois, au large de l'Écosse. - 3. Il tient du dessin et de la peinture. Comme un hareng. - 4. Amener à la cote. Vieux berceau. - 5. Lourde hérédité. Exerce une traction. - 6. Longue période de l'histoire. Elle est croisée par l'escrimeur. - 7. Titane au labo. Basané. Démonstratif. - 8. Sortis. Animal imaginaire des montagnes. - 9. Elles mettent le feu à des pavillons. Devise de Sofia. - 10. Il ne se trouve jamais loin d'une bonne couturière.

>VERTICALEMENT A. Effet de chaleur. - B. On le voit fréquemment dans les vitrines. - C. Qui ne rigole pas souvent. Terme précisant une citation. - D. Oubliée par erreur. Qui n'en fait qu'à sa tête. - E. Réfléchi. An-neaux de cordages. - F. On y sèche les fillettes. Rassasié. Initiales pieuses. - G. Largeurs de papier peint. Propose un plat. - H. Péninsule riche en pétrole. Grand boxeur américain. - I. Serrer à la gorge. Pas à la portée de toutes les bourses. - J. Cabot de sauvetage, en quelque sorte.

MOTS À MOTS N°043

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots proposés, composez un troisième mot de sept lettres.

- ① SOS + GUE = G _ _ _ _ _ _
- ② FER + TEL = _ _ E _ _ _ _
- ③ NET + FAN = _ _ _ _ N _ _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°042

A	V	C	I	A	V						
A	F	F	C	H	E	R	N	A	I	F	
F	N	O	U	R	R	I	T	U	R	E	
R	E	C	E	N	T	I	N	I	T	I	E
C	A	S	S	E	T	T	E	O	L		
R	T	L	P	R	E	S	P	R	I	T	
E	A	I	C	E	A	I	S	E			
E	S	P	E	R	A	I	A	S	T	E	R
O	R	A	I	S	O	N	A	R	E		
M	A	R	A	T	R	E	T	A	R	S	
S	C	I	E	L	E	E	I	R	A		
A	T	S	U	R	E	T	S	S	E		
R	P	R	A	M	S	A	M	B	A		
M	A	U	R	P	E	S	A	E	O	R	
L	A	M	E	N	A	N	T	N	A		
L	E	N	T	E	T	S	R	A	D	S	

SUDOKU N°042

6	8	3	4	1	9	2	7	5
2	7	9	3	5	8	4	6	1
4	1	5	6	2	7	8	9	3
3	5	1	7	9	4	6	2	8
8	4	7	2	3	6	5	1	9
9	6	2	5	8	1	7	3	4
5	3	8	9	6	2	1	4	7
7	9	6	1	4	5	3	8	2
1	2	4	8	7	3	9	5	6
8	5	6	3	7	1	2	4	9
1	2	3	6	9	4	7	5	8
4	9	7	8	5	2	1	6	3
5	7	2	1	3	6	8	9	4
9	3	4	7	8	5	6	1	2
6	1	8	4	2	9	3	7	5
3	8	1	9	4	7	5	2	6
2	6	9	5	1	3	4	8	7
7	4	5	2	6	8	9	3	1

MOTS CROISÉS N°042

B	R	A	N	C	A	R	D	E	R
R	E	N	A	R	D	E	A	U	
O	D	I	M	P	O	S	E		
C	R	I	S	S	E	R	T	U	
A	U	N	E	T	I	T	A	N	
N	E	S	L	E	M	U	T	E	
T	E	S	L	K	A	B	I	C	
E	K	A	R	E	N	S	T		
U	R	I	M	A	D	A	M	E	
R	A	F	F	I	N	E	S		

MOTS À MOTS N°042

1/ ÉLÉMENT - 2/ PROPICE - 3/ CARREAU.

GENDARMERIE NATIONALE

200 sous-officiers subalternes obtiennent de nouveaux diplômes

91 maréchaux des logis-chefs et 109 maréchaux des logis ont obtenu respectivement le 1er octobre, les diplômes de qualification supérieure de la gendarmerie 1er degré (DQSG1) et d'Officier de police judiciaire (OPJ).



Le général Paul Victor Moigny primant le major des diplômés OPJ ; crédit photo Adiac

Les deux stages se sont déroulés pendant quatre mois, répartis en cours théoriques en salle et en bivouac au centre d'instruction de Kouala-Kouala. Ils avaient pour but de donner aux stagiaires des connaissances techniques, professionnelles, déontologiques et éthiques afin de les rendre capables de mieux seconder un commandant de brigade territoriale, un commandant de peloton de gendarmerie mobile ou d'exercer la fonction d'OPJ.

Selon le directeur de l'École de gendarmerie nationale (EGN), le colonel Roger Ibata Yombi, outre le fait que ces stages soient diplômants et ouvrent la porte aux fonctions de l'échelon des sous-officiers, ils sont aussi qualifiants et permettent d'accéder au grade de maréchal des logis-chef pour l'OPJ et d'adjudant pour le DQSG1. « Au regard des défis à relever dans le cadre de la lutte contre le grand banditisme, le braquage et la gestion opérationnelle de nos frontières, les stagiaires ont suivi des enseignements qui avaient pour but de leur inculquer le savoir et le savoir-faire nécessaire dans le strict respect des règles, des règlements et des lois en vigueur dans notre pays. Ils ont aussi suivi des cours dans le domaine de la gestion d'une scène de crime et des grandes catastrophes aériennes, ferroviaires ou incendiaires », a-t-il rappelé.

Présidant la cérémonie de clôture de ces stages, le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny, a rappelé l'urgence d'une reformulation des cours à l'EGN pour les adapter au contexte et à l'environnement congolais.

« Il est temps de rompre avec la routine, il est temps d'aborder de front la question de la réforme pédagogique de l'école de la gendarmerie nationale, il est temps enfin de comprendre que notre système de formation, aussi performant que nous le croyons, demeure sans grand résultat sur le terrain aussi longtemps qu'il est déconnecté de notre environnement et des réalités locales », a-t-il déclaré, précisant que l'impératif de la reformulation des cours était devenu le gage de la pleine montée en puissance de la gendarmerie.

D'après lui, cette nouvelle vague de gendarmes en fin de stage arrive à un moment où la gendarmerie nationale va envisager de manière très concrète, un développement plus poussé de son action au bénéfice de l'État et des populations.

C'est ainsi que Paul Victor Moigny a invité les stagiaires à être prêts à servir partout où le devoir les appellera car il n'y aura ni compromis, ni tergiversations sur les questions de mutations. « J'attire à cet effet, l'attention de tous ceux ou toutes celles qui, habitués de grotesques faux-fuyants, rechignent

à rejoindre leurs postes d'affectation. Le commandement n'hésitera pas à sanctionner avec fermeté ce genre de comportements », a-t-il promis.

Le commandant de la gendarmerie nationale a également rappelé que l'EGN sera bientôt sollicitée pour accueillir une importante vague d'élèves-gendarmes dans le cadre du recrutement qui a été autorisé pour cette année.

Il a, par ailleurs, souligné le devoir de la direction de s'investir résolument dans l'aboutissement de ce processus qui consiste pour ces jeunes gens de réussir leur transition de la vie civile à celle de gendarme.

Rappelons que cette cérémonie s'est déroulée en présence du directeur général de la sécurité présidentielle, du colonel Serge Oboa, du commandant de la Garde républicaine, du général Nianga Ngatsé Mbouala, du procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, Théophile Mbtsi, et de la représentante du procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville. Elle a été ponctuée par la remise des diplômes aux cinq premiers de chaque stage.

Parfait Wilfried Douniama

ÉLECTIONS À LA FÉCOFOOT

Le comité olympique sera absent

Le Comité national olympique et sportif congolais ne sera pas représenté à l'assemblée générale électorale de la Fédération congolaise qui se tiendra le 4 octobre à Owando. Un scrutin dont le vainqueur est connu d'avance puisque le président sortant Jean Michel Mbono est l'unique candidat à sa propre succession.

Le CNOSC a pris cette décision suite au refus de la Fécofoot de repousser la date de l'élection. Le CNOSC avait exigé à la Fécofoot de lui fournir les dossiers pour l'éclairer dans l'examen du litige né de l'invalidation des listes des trois candidats que sont Jacques Gambou, Dieudonné Benito Amouzoud et Jean Joseph Mouanda Dbala. Ceux-ci sont recalés pour attestations et procès-verbaux non conformes selon la commission électorale.



Jean Michel Mbono

Les candidats recalés ont dénoncé un complot de la part des dirigeants actuels avant d'étaler quelques dysfonctionnements dans le processus électoral mais aussi des relations parentales ou alliées entre le président de la Commission Abel Nzala et Jean Michel Mbono d'une part et entre Didier Potard Mohoussa et Jean Guy Blaise Mayolas d'autre part. Après l'invalidation de leur candidature, le Collectif des recalés avait saisi la Chambre de conciliation d'arbitrage et de sport (CCAS), laquelle rendant son verdict, a constaté le défaut de notification sur le rejet des dossiers recalés avant de demander à la Fécofoot de surseoir l'actuelle commission électorale afin de la reconstituer. La CCAS donnait par ailleurs trois jours à la Fécofoot pour présenter ses arguments sur l'invalidation des dossiers des trois candidats cités. La Fécofoot a été entendue par le CNOSC. Celui-ci a joué à l'équilibre en écoutant de façon séparée les deux parties. Mais le CNOSC n'a pas pu convaincre la Fécofoot à repousser la date de l'assemblée.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Un Poilu congolais

Dans l'histoire de France, poilu est un nom commun qui désigne un combattant français de la Première Guerre mondiale. On parle donc de poilus pour désigner tous ceux qui ont pris part à la guerre 14-18. Le Congo a eu son contingent de poilus. Beaucoup sont morts dans l'anonymat, près leurs campagnes militaires dans l'armée française. Grâce au colonel Pierre Obou, nous avons pu mettre la main sur le carnet militaire de l'un des derniers poilus congolais, Oniangué Ovoulou Joseph. Né à Makoua vers 1898, il y est décédé le 29 septembre 1991. Il aurait eu 116 ans en septembre dernier.

La Première Guerre mondiale commence par l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, et de son épouse, par un jeune nationaliste serbe de Bosnie, Gavrilo Princip. Cet acte ne fait que pousser au paroxysme des tensions issues de contentieux antérieurs (rivalités stratégiques, politiques, économiques et coloniales). Cette guerre est surtout le fait de deux grandes alliances : la Triple-Entente et la Triple Alliance ou la Triplice. La Triple-Entente est composée de la France, du Royaume-Uni, de la Russie, et des empires qu'elles contrôlaient en tant que grandes puissances coloniales. Plusieurs États se joignent à cette coalition, dont la Belgique, envahie par l'Allemagne, qui fait appel à la France et

au Royaume-Uni garantes de son indépendance. Le Japon rejoint la coalition en août 1914, l'Italie en avril 1915, la Roumanie en août 1916 et les États-Unis en avril 1917, ainsi que de nombreux autres pays moins puissants. La coalition de la Triple Alliance était initialement constituée de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, et des empires qu'elles contrôlaient. L'Empire ottoman les rejoignit en octobre 1914, suivi un an plus tard du Royaume de Bulgarie. À la fin des hostilités, seuls les Pays-Bas, la Suisse, l'Espagne, le Danemark, la Norvège, la Suède, le Liechtenstein et Monaco étaient demeurés officiellement neutres parmi les nations européennes, mais certains États neutres ont, semble-t-il, participé financièrement ou matériellement aux efforts de guerre des protagonistes.

Les combats se déroulent sur différents fronts qui se situent surtout en Europe, mais une petite partie de l'Asie, de l'Océanie et de l'Afrique, ainsi que l'Atlantique Nord subissent des actions militaires. Cette guerre est la première où les aéronefs (ballons fixes ou dirigeables et, de plus en plus, avions) ont joué un rôle tactique important, d'abord pour l'observation et la reconnaissance, puis pour la chasse et le bombardement. Lorsque Joseph Oniangué Ovoulou s'engage volontairement, le 19 juin 1918, pour combattre dans les forces françaises, pour la durée de la guerre plus six mois, selon les termes de son engagement, il ne reste plus que quelques mois avant la fin des hostilités. Il combat

néanmoins en France, du 9 juillet 1918 au 2 septembre 1920. Il se rend ensuite au Maroc, du 24 avril 1922 au 3 décembre 1922, avant de se retrouver en Algérie, du 4 décembre 1922 au 2 août 1923. Du 11 janvier 1929 au 14 avril 1934, il séjourne au Gabon. Sa présence sur de multiples champs d'opération lui vaut plusieurs distinctions : la médaille Interalliée dite « de la Victoire » ; la médaille Militaire suivant le décret du 6 mai 1954 (Journal officiel du 28 mai 1954) ; la Croix du Combattant ; la médaille Coloniale ; la médaille Commémorative 14-18.

Au moment où le conseil municipal de Makoua va entrer en fonction, il serait souhaitable que la tombe de ce poilu soit réhabilitée et qu'une rue ou une avenue de sa ville natale soit dénommée Oniangué Ovoulou Joseph. La rumeur rapporte que deux semaines avant sa mort, ce poilu chantait à tue-tête la Marseillaise, se rappelant sans doute qu'il fit partie de ces « guerriers magnanimes », exaltés dans l'hymne national français, qui eurent le « sublime orgueil » de sauver la Patrie. La Maison des anciens combattants, sur l'avenue de la Paix, désormais enserrée par des difformités architecturales, doit être réhabilitée par le ministère de la Défense qui devrait songer à l'érection d'une stèle en mémoire de nos poilus, pour les sortir de l'oubli où ils sont ensevelis.

Mfumu